LE FRANCO

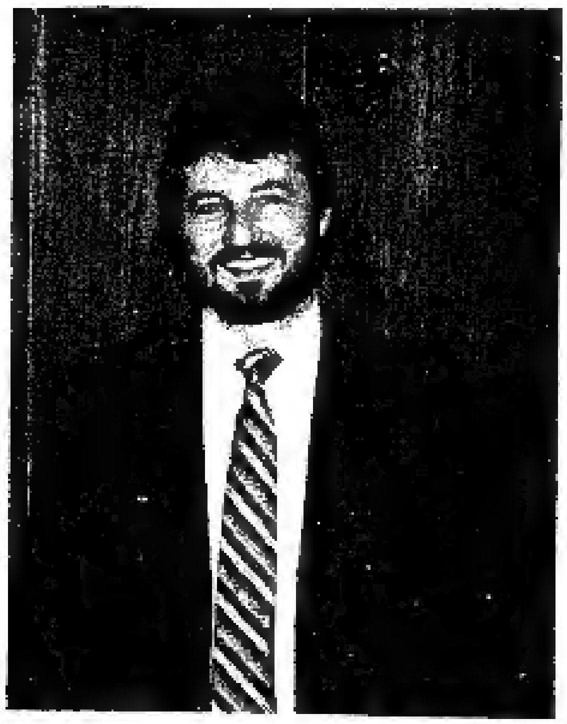
Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 25 | Edmonton, mercredi le 29 août 1984 | 16 pages 0.50

A Edmonton

L'école francophone aura bientôt son nom



M. Léo Turcotte, directeur de la nouvelle école francophone à Edmonton, croit pouvoir annoncer le nom de l'école vers la mi-septembre.

L'école francophone d'Edmonton ouvrira bientôt ses portes dans l'édifice de l'école secondaire J.H. Picard et aura bientôt son nom.

M. Léo Turcotte, son directeur, a dit que quatre noms ont effectivement été retenus et les parents des enfants déjà inscrits à l'école ont reçu par la poste une lettre leur demandant de faire connaître leur choix par retour du courrier.

Les quatre noms retenus ont été choisis parmi les noms cueillis suite aux annonces parues dans le Franco et entendues à la radio CHFA invitant les gens à faire des suggestions.

Les noms

Les noms sont: **L'école Assomption,** pour marquer l'oeuvre des Soeurs de l'Assomption dans le domaine de l'éducation depuis le début du siècle en Alberta. **L'école Lamoureux,** d'après cette famille de pionniers qui ont fait naître plusieurs entreprises à Edmonton vers la fin du siècle dernier, dont le premier moulin à scie. **L'école Maurice Lavallée,** pour reconnaître le dévouement et la persévérance de ce professeurs d'école qui a consacré toute sa vie à la promotion de la langue française en Alberta. A sa retraite, il demeure présentement au Manoir St-Joachim à Edmonton. **L'école Pierre Elliot Trudeau,** pour sa contribution à la cause des francophones en incluant le droit à l'enseignement en français pour francophones dans la Charte des Droits et Libertés enchâssée dans la nouvelle Constitution du Canada.

Selon M. Turcotte d'ici la mi-septembre la direction de l'école aura reçu suffisamment de réponses pour procéder à un choix. C'est la Société des parents de l'école frannicophone qui sera responsable de nommer l'école. Le Franco annoncera ce choix aussitôt qu'il sera connu.

Les Élections 1984

La semaine dernière nous avons publié les questions que la Fédération des Francophones Hors Québec (FFHQ) a posées aux trois partis politiques majeurs, le parti libéral, le parti progressiste - conservateur et le parti néo-démocrate.

Cette semaine nous publions les réponses de ces trois partis dans l'espoir que toute cette information s'avèrera utile aux électeurs le jour du scrutin. **Voir page 8, 9 et 10.**

Dossier développement communautaire:

"... la dimension économique, pourtant nécessaire à tout développement communautaire sérieux, semble leur échapper complètement". Guy Lacombe

Edmonton - L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) organise un colloque en développement économique qui aura lieu à Edmonton le 27 octobre prochain.

Le but principal de ce colloque est de sensibiliser la population franco-albertaine à cette dimension essentielle de son développement communautaire, le développement économique.

"Nos communautés font preuve d'une expertise remarquable en tout ce qui regarde les dossiers socio-culturels, fait remarquer M. Guy Lecombe, directeur du développement communautaire à l'ACFA, mais la dimension économique pourtant nécessaire à tout développement communautaire sérieux, semble leur échapper complètement".

Pour l'année 1984-85, les neuf régionales de l'ACFA ont une programmation qui témoigne de beaucoup de dynamisme, mais la presque totalité des projets se situent dans les dossiers de développement artistique et de socialisation. Un certain nombre de projets touchent également l'éducation et l'éducation permanente, mais les dossiers économique et politique ne sont pas touchés.

Bien que les objectifs du colloque économique ne soient pas encore arrêtés avec précision, le directeur du développement communautaire de l'ACFA a fait remarquer que ce qu'on visait principalement c'était de faire prendre conscience aux participants que la vitalité, voire même la survie, des communautés franco-albertaines dépend en grande partie de leur développement économique, et non pas uniquement de leur développement aux plans de l'éducation et de la culture.

On s'attend à ce qu'une centaine de personnes, surtout des gens d'affaires, participent au colloque. Le public sera invité, mais des invitations seront envoyées personnellement à des personnes d'affaires franco-albertaines.

Des personnes-ressources seront également sur place pour assurer le succès de cet événement. Ces renseignements seront précisés plus tard tout comme le lieu du colloque, le thème, l'orateur invité.



Le Comité de l'ACFA de Grande Prairie a remporté un prix lors de la foire agricole annuelle. **Voir article en page 5.**

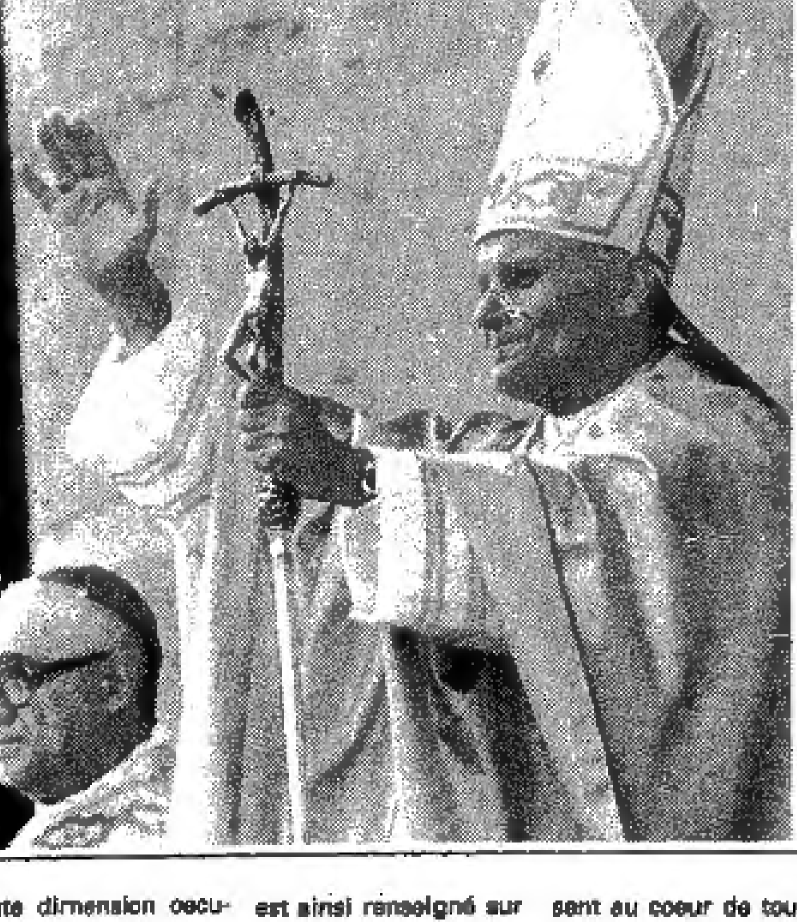
Visite du Pape au Canada

En venant ainsi en terre canadienne le Saint-Père accomplit son vingt-quatrième voyage à l'étranger depuis son élection à la papauté en 1978.

Invité des évêques, c'est comme pasteur de l'Eglise catholique et non comme chef d'état qu'il vient au Canada. Il s'agit donc d'une visite pastorale au cours de laquelle le Pape prononcera jusqu'à quatre discours par jour en public.

Dans ses allocutions, Jean-Paul II ne s'adressera pas seulement aux onze millions de catholiques du Canada, mais à la nation toute entière et, par l'intermédiaire de la presse étrangère, au monde entier. Aux premiers il parlera bien sûr de sa foi en Dieu mais à tous il parlera de sa foi en l'humanité.

Il est également certain que cette visite du Saint-Père au Canada aura une importante dimension oecuménique, notre pays ayant une expérience particulière à cet égard.



Jean-Paul II n'en sera pas à sa première visite au Canada. Alors qu'il était cardinal et archevêque de Cracovie, il visite l'ouest et le centre du pays, de septembre à novembre 1969.

L'an dernier, le Saint-Père s'est entretenu longuement avec chacun des évêques responsables des 70 diocèses du Canada, à l'occasion de leur visite quinquennale; il est ainsi renseigné sur notre pays par son représentant au Canada, le pro-nonce apostolique ainsi que par le président et le vice-président de la C.E.C.C. à l'occasion de leurs visites annuelles à Rome.

A Québec et à Winnipeg, le Saint-Père traitera des rapports entre foi et culture. La famille sera le thème de sa visite à Saint-Jean (Terre-Neuve); il parlera de l'activité missionnaire à Halifax, tandis qu'à Montréal et à Vancouver il évoquera le mystère de Dieu, à savoir le sens du divin présent au coeur de toute personne de bonne volonté.

Au Cap de la Madeleine, Jean-Paul II parlera de la dévotion à la Vierge Marie. Le travail, la technologie et les communications seront les thèmes de ses discours à Toronto, alors que l'Eglise comme communauté ou comme lieu de solidarité sera celui abordé à Moncton. A Edmonton, il parlera du Tiers-

Le Pape a choisi Ottawa, dernière escale de sa visite, pour traiter du thème de la paix, qui rejoint les préoccupations de tous les citoyens du Canada et du monde.

A St-Paul

Un nouvel animateur nommé

L'ACFA régionale de St-Paul est heureuse d'annoncer la nomination de M. Marcel Préville au poste d'animateur et d'agent de développement communautaire.

M. Préville est natif de St-Paul et détient un baccalauréat en commerce avec distinction de l'Université de l'Alberta.

Marcel a toujours été très impliqué dans les activités socio-culturelles de la francophonie à St-Paul. Il a déjà joué dans plusieurs pièces théâtrales avec le Cercle Dramatique, a été membre des Goélands, et aussi Directeur du projet d'été ('80) d'Héritage Franco-Albertain. Il tient la situation des Franco-Albertains de St-Paul à coeur et travaillera avec enthousiasme et rigueur pour atteindre les objectifs de l'ACFA, régionale de St-Paul, et de l'ACFA provinciale.

Marcel vous invite à "piquer une jasette" avec lui au bureau de l'ACFA dans le Centre Cultural ou vous pouvez le rejoindre en composant le 645-4800.



M. Marcel Préville nouvellement nommé agent de développement à St-Paul.

CAPSULES

GUITARE OPTIQUE

(SHS) Un ingénieur américain, George Bowley, a eu l'idée de remplacer les cordes de guitare électrique par des fibres optiques. Ainsi au lieu d'amplifier les vibrations des cordes, les guitaristes vont intercepter la lumière partant à l'extrémité du manche; un détecteur de lumière situé sur le corps de la guitare captera les différentes longueurs d'onde qui parviendront jusqu'à lui et les transformera en courant électrique. Comme dans les guitares conventionnelles, le courant électrique sera converti en son par un amplificateur. Selon M. Bowley, les guitares électriques à fibres optiques coûteront moins cher à produire.



A St-Paul

Aurevoir aux Bergeron

Par Jules Van Brabant

C'est le 15 août au soir que les gens de Saint-Paul et des environs se réunissaient au Centre Culturel de Saint-Paul, pour dire à Fernande et Ghislain Bergeron et leurs enfants un très amical aurevoir et de très nombreux mercis.

Les quelques 200 personnes qui se rendirent à cette soirée étaient: La mère de Fernande, Mme Sophie Girard, de la parenté de Ghislain et de Fernande et une foule de collaborateurs et collaboratrices de nombreux organismes, dans lesquels les Bergeron ont oeuvré depuis leur arrivée à Saint-Paul.

La soirée se déroule avec grande simplicité et dans une atmosphère de joviale camaraderie.

Simone Marshall et Réal Girard, dans un petit sketch plein d'humour, nous firent revivre certaines rencontres de Ghislain, lorsqu'il se paradait dans son immaculée "Chev" jaune 1959, étant à la recherche de sa chère Fernande. On se servit des idées de mon poème "Vos traces restent indélébiles", que je récitai durant leur petit scénario.

Raymond Lanteigne, le Maître des cérémonies, fit appel à Simone Marshall et à Marcel Préville (notre nouvel agent de développement communautaire à Saint-Paul, remplaçant Fernande Bergeron), de venir nous interpréter la chanson composée tout spécialement pour l'occasion par Lise Holeton, "Salut Fernande, Salut Ghislain". Lévis Bergeron les accompagnait à la guitare et toute la foule y participa avec bel entrain. Cette chanson était une imitation de nos chansonniers interprètes bien connus, Pierre et Joanne Lamoureux.

Rémi St-Arneault, président sortant de l'ACFA, régionale de Saint-Paul, présenta une magnifique plaque à Fernande et Laval Pelchet, un ancien président lui aussi, fit de même pour Ghislain. Les écrits sur ces deux plaques énumèrent le travail et les activités de Fernande et Ghislain au sein de la communauté de Saint-Paul. Lise nous fit la lecture des messages en y glissant quelques petits commentaires pertinents et amusants.

Paul Marchand, président actuel de l'ACFA régionale de Saint-Paul, se fit l'interprète de tous, pour remercier Fernande et Ghislain et leur souhaiter plein succès dans leurs nouvelles entreprises à Edmonton.

Puisque les dirigeants de l'ACFA provinciale ne pouvaient être des nôtres pour cette "SOIRÉE D'AUREVOIR", ils firent présenter leurs bons voeux et souhaits par Lise Holetone, tandis que Murielle Christensen offrit à Fernande un beau bouquet de fleurs en leurs noms.

Jeannette Létourneau fit la lecture d'un décret d'un manuscrit, qui mesurait 6.096 mètres (20 pieds) de long, dont je vous fais part:

"Par la présente nous tenons à rappeler aux gens ici présents ce soir, mercredi le 15 août 1984, que Monsieur Ghislain Bergeron ami de tous, a donné depuis 18 ans à Saint-Paul, un nombre d'heures incalculables de bénévolat au service de la communauté:

Comité du Centre Culturel - Comité historique - Société des Blés d'Or - Héritage Franco-Albertain - Scouts - Cabane à sucre - Comité d'éducation - Comité des spectacles - Cercle Dramatique - Orchestre "Ghislain Bergeron" - Les Musicos - Commission Scolaire #2228 - etc...

C'est mercredi, ce 15e jour d'août 1984 que l'ACFA régionale de Saint-Paul, se rassemble ici au Centre Culturel pour remercier Fernande Bergeron de ses services depuis les six dernières années.

Son dévouement l'a vu venir en aide à tous les comités suivants:

Le Centre Culturel et sa reconstruction - Les Scouts - Le Cercle Dramatique - Le Comité d'éducation - Le Comité historique - La Cabane à sucre - Le Comité des spectacles - La Société des Blés d'Or - La visite de Mère Térèsa - Le Comité du 75e anniversaire de Saint-Paul - Le Comité des Fêtes du Canada - Lakeland College French Immersion Classes, et sans oublier ses quelques années à la Treasury Branch, suivies de plusieurs années à la pré-maternelle..."

Une grande carte de quelques deux pieds carrés (création de Mlle Monique Mandin) signée par toutes les personnes présentes fut donnée aux Bergeron en souvenir de cette Soirée d'Aurevoir.

Bien entendu, qu'à Saint-Paul ça marche.

REMERCIEMENTS - Photo ci-haut: Fernande Bergeron reçoit une plaque commémorative des mains de Lise Holeton. Ci-bas: Laval Pelchet en fait autant pour Ghislain Bergeron. Les Bergeron quittent St-Paul pour s'établir à Edmonton.

(Photos: St-Paul Journal)



Vos traces restent indélébiles

Par Jules Van Brabant

Le temps nous dit avec calme rigidité,
Que les années filent en toute rapidité.
Assurément ce n'est qu'hier dans les soixante,
Que nous recevions une famille charmante.
Trois filles et quelques gars demeuraient au bercail,
Fernando et Sophie étant au gouvernail.

Fernande va donc étudier à Roberval,
Pour se procurer une instruction plus global.
De Saint-Isidore l'courrier était précieux,
Etant signé d'un tenace et doux amoureux.
C'est dans un cinquante neuf, chev. jaune éclatant,
Que Ghislain se montre des plus galant.

A Roberval il entreprend un long voyage,
Pour aller chercher sa mie et tout son bagage.
Le cher chev. en a entendu des mots d'amour,
Pendant ces quelques courtes journées du retour.
On parle mariage pour l'été prochain,
Si les parents sont d'accord avec leurs desseins.

D'ici là chacun fera son petit boulot,
Pour bien meubler et orner leur premier rancho.
Au Lac d'Oignon Fernande prend l'enseignement,
Ghislain comptable-paysagiste a d'bons bilans,
Mais leurs sorties nocturnes sont parfois gênées
Par cette soeur Lise qui veut toujours fouiner.

Le neuf juillet soixante six c'est le grand jour,
Où Ghislain et Fernande font le voeu d'amour.
L'union est bénie de trois énergiques enfants,
Qui sont doués en arts comme leurs ascendants.
Danses chants théâtre et instruments de musique,
Offrent un concours réel au domaine artistique.

Fernande est très appréciée à la maternelle,
Où son aide dévouée est exceptionnelle.
Un défi de taille survient en cours de route,
L'A.C.F.A. locale est quasi banqueroute.
Fernande accepte la responsabilité,
De coordonner les énergies désorientées.

Par de nombreux chapeaux elle est capuchonnée,
Se faisant tout à tous avec sûre doigté.
Ses grands talents deviennent le point de repaire.
Tous et chacun en furent les bénéficiaires.
Ghislain est aussi toujours un aide fertile.
Oui chers amis vos traces restent indélébiles.



Pré-maternelle à Edmonton:

C'est pour bientôt

Par Claude Roberto

"La pré-maternelle de langue française ouvrira à Edmonton le 1er octobre", assure Mme Chantal St-Pierre, la présidente du comité de parents. "Le local sera bientôt annoncé. Nous avons trois locaux en vue et nous irons le plus possible vers un local gratuit. Le coût d'inscription sera de $35.00 par mois pour un enfant de 3 ans et de $45.00 pour un enfant de 4 ans".

"En somme, tout va très bien".

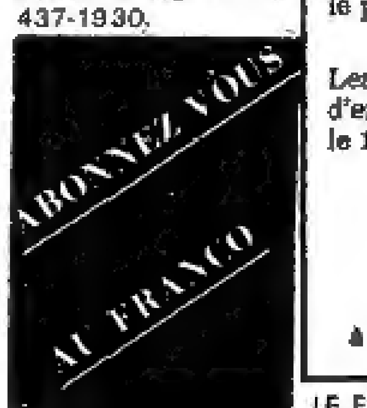
Le but de la pré-maternelle sera de préparer les enfants à l'école française et l'un des préreguis sera la possession de la langue française. La correspondance avec les parents se fera aussi en français. A éviter absolument: une pré-maternelle d'immersion.

L'idée de la création d'une pré-maternelle francophone lancée en mai dernier a ainsi fait son chemin. Un comité provisoire, fondé le 13 juin, a travaillé à la réalisation du projet et le 20 août dernier, il a laissé la place à un comité de parents.

A ce dernier incombe maintenant la responsabilité du choix du local et de l'embauche d'un ou d'une spécialiste en éducation, après avoir établi les objectifs et les valeurs de la pré-maternelle. Parmi les principes qui seront respectés, figureront, selon Mme St-Pierre, "la dynamique de l'apprentissage, l'individualité de l'enfant, le développement harmonieux." Et enfin une autre responsabilité pour le comité de parents: le choix d'un nom.

Ce nouveau comité compte sur l'aide de bénévoles afin de garder les frais d'inscription aussi bas que possible et espère pouvoir maintenir le ratio d'un adulte pour 6 enfants. Il travaille en rapports étroits avec le Centre d'Expérience pré-scolaire et avec sa directrice, Mme Linda Couture, ainsi qu'avec l'ACFA régionale d'Edmonton.

A ceux qui aimeraient recevoir plus de renseignements, Mme St-Pierre suggère de lui téléphoner au 483-1622. La responsable des inscriptions est Mme Suzanne Turcotte (463-3874). D'autre part, le comité de parents cherche du matériel sous forme de dons. Alors si vous avez des jeux, des crayons... n'hésitez pas à contacter Mme Rachelle Héroux-Bourgeois au 437-1930.



EDITORIAL

Droits linguistiques...

Les réponses des candidats sont intéressantes mais...

La Fédération des Francophones Hors Québec (FFHQ) a fait parvenir une série de questions aux trois principaux partis politiques du Canada et à la veille de l'élection nous avons reçu les réponses. Les questions de la FFHQ et les réponses de trois partis sont publiées dans les pages 8 et 9 de la présente édition du journal.

Bien qu'on puisse se réjouir du fait que les trois principaux partis politiques ont pris la peine de répondre aux questions avancées par la FFHQ et qu'on puisse être fort heureux de l'ouverture d'esprit démontré dans plusieurs réponses, il faut quand même lire attentivement et même entre les lignes pour mieux comprendre les réponses.

Par exemple, à la question sur la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités de langues officielles au Canada, seule le parti Néo-démocrate a répondu sans équivoque qu'il est en faveur d'une telle conférence.

Le parti libéral a dit oui, mais "en principe" seulement. Et en plus le parti libéral trouve très important d'obtenir la collaboration des dix provinces et ajoute que l'ordre du jour devra être "...discuté et négocié avec ces gouvernements". De quoi pouvoir s'en laver les mains si le gouvernement fédéral n'arrive pas à obtenir un consensus, tout en jettant le blâme sur les provinces évidemment.

Le parti progressiste-consrvateur pour sa part affirme son appui vis-à-vis des droits linguistiques des minorités mais ne s'engage qu'à étudier plus sérieusement la question d'une conférence fédérale-provinciale en la matière. Connaissant la haute priorité accordée par ce parti à la question économique, on peut se demander si une conférence sur les droits linguistiques pourrait avoir lieu avant la fin du siècle.

La réponse la plus inquiétante cependant a été donné par le parti progressiste-conservateur à la question qui demandait: "Quelles modifications jugez-vous nécessaires d'apporter à la loi sur les langues officielles?

La réponse indique clairement que le parti conservateur favorise un critère de "là ou le nombre le justifie" et/ou "là où il y a une demande suffisante" pour dispenser les services du gouvernement fédéral dans les deux langues officielles.

Pour pouvoir obtenir un service en français d'un ministère fédéral ou d'une société de la couronne en Alberta il faudrait, si on *interprète* bien la réponse du parti conservateur; prouver qu'il y a nombre suffisant ou que la demande est assez forte. En Alberta, les Francophones constituent 2.8 % de la population et sont au nombre de 62,000 selon le recensement de 1981. Est-ce un nombre suffisant? La demande sera-t-elle assez forte? A quel point sera tirée la ligne entre le nombre suffisant et le nombre insuffisant?

Sauf pour ces quelques réponses qui laissent pour le moins songeur, les trois partis s'en ont tiré honorablement.

Le parti libéral se vente de son passé et de tout ce qu'il a réalisé depuis 1969, année de la promulgation de la loi sur les langues officielles.

Le parti progressiste-conservateur ne fait pas de promesses et s'en tient aux généralités et aux principes.

Le parti néo-démocrate promet tout mais évidemment ne sera pas dans une position d'être obligé de tenir ses promesses.

Le 4 septembre prochain nous aurons le gouvernement que nous aurons élu et donc que nous mériterons.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Les robots: le paradis terrestre?

Monsieur Paul Denis
Directeur et rédacteur
du Franco

J'ai lu dans Le Franco du mercredi 8 août 1984, l'article de Monsieur Marcel Arteau (du service de l'Hebdo sciences) qui a fait un reportage sur l'invasion des Robots annonçant la catastrophe qui s'en vient.

L'émminent Monsieur Fernand Séguin, avait annoncé cela deux ans auparavant dans une de ses conférences à la radio.

Je constate que personne n'a réalisé que ces robots (invention des cerveaux humains) peuvent servir à améliorer le sort de chacun, si seulement leurs utilisations sont menées avec intelligence et bonne volonté.

Avec les robots nous pourrions avoir soit le paradis terrestre, soit l'enfer. Mais si tous les gouvernements prenaient ça à coeur, nous pourrions vivre heureux à l'avenir.

Les gouvernements devraient tout d'abord, verser la prime bien méritée à tout inventeur d'un robot. Quand à la possession des robots, cela ne devrait à aucun moment être la propriété d'une seule personne.

"Messieurs les riches", avec votre argent, vous pourrez tout acheter, sauf des robots. C'est une affaire qui concerne tout le monde, c'est une affaire vitale pour tous.

Les robots sont les bienvenus pour améliorer le sort de chacun. L'ère du renouveau est arrivé. Ainsi il y aura du travail pour tout le monde, qui consistera en la journée de 3 heures pour un salaire de huit heures. Oui on pourra se le permettre, puisque les robots qui ne se fatiguent pas, pourront produire les quantités voulues pour satisfaire tout le monde. On épargnera aussi la vie des mineurs.

Il s'agit de planifier à la réalisation du bonheur de chacun.

Il n'y aura pas de chômeurs, mais des acheteurs, et le commerce revivra, et les plus aisés s'enrichiront aussi, mais pas autant qu'ils l'auraient souhaité. Mais leur bonheur sera plus grand de constater que le monde sera meilleur.

En avant pour le paradis terrestre et vive les robots et leurs inventeurs.

Mme Esther Leibovitz

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacule

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$
2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

astronautes







Monseigneur Henri Légaré à l'honneur

L'Archevêque du diocèse de Grouard-McLennan en Alberta a reçu un Doctorat de l'Université Saint-Paul à Ottawa le 9 juin dernier... Le Franco est heureux de pouvoir publier cette semaine l'article à ce sujet qui a paru dans le bulletin de l'Archevêché "La Voix" vol. 43, no. 5.

Le début du mois de juin fut marqué par une série de célébrations grandioses à l'Université d'Ottawa.

D'abord, c'était le Centenaire de la fondation de l'Association des Anciens de l'Université: trois jours d'activités de toutes sortes du premier au trois juin.

Puis, les 9 et 10 juin, trois cérémonies à l'Opéra du Centre National des Arts couronnaient les finissants des divers Facultés de l'Université.

A la première de ces cérémonies le samedi matin, Monseigneur Légaré reçut un Doctorat et donna l'allocution comme invité d'honneur. C'est son successeur comme recteur de cette université, le Père Roger Guindon, o.m.i., qui le présenta à l'auditoire:

"Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de connaître Son Excellence Monseigneur Henri-François Légaré à son arrivée à l'Université en 1964, conservent le souvenir d'un homme dont la modestie ne parvenait pas à dissimuler l'attachement profond qu'il portait aux standards universitaires. Il appartient à cette génération de prêtres profondément engagés dans tout ce qui peut améliorer la société et la rendre plus humaine. Ses convictions personnelles, solidement enracinées tout au long de sa formation religieuse et sacerdotale, ont mûri davantage durant ses études à l'Université Laval, puis à l'Université de Lille. Sans se laisser ralentir par une santé souvent délicate, il a toujours été un chef de file.

C'est sous son rectorat que le premier plan directeur du développement du campus de la Côte-de-Sable fut mis au point. Le campus d'Ottawa-Est doit à sa vision de l'avenir la construction de l'édifice Sedes Sapientiae devenu, depuis 1965, l'édifice principal de l'Université de Saint-Paul.

Devant l'énorme problème financier qui accablait son université, il a amorcé et poursuivi sans relâche les négociations avec le Gouvernement de l'Ontario afin qu'elle devienne éligible aux subventions provinciales. Ce qu'il a semé, d'autres ont récolté quelques années plus tard.

L'héritage qu'il nous a laissé est riche en réalisations..."

Monseigneur Légaré s'est adressé d'abord aux Gradués(ées) des Facultés des Sciences et du Génie qui atteignaient ce matin-là le couronnement de leur vie universitaire, et pour répondre à la demande qui lui avait été faite de résumer les étapes principales qui de 1958 à 1964 ont mené l'Université jusqu'à l'obtention d'une nouvelle Charte par le Gouvernement de l'Ontario en 1965, il poursuivit en rappelant qu'il avait fait ce "rêve impossible" de voir l'Université passer du stage d'une petite institution privée au statut d'une des grandes universités modernes du Canada. D'où des démarches auprès du Gouvernement de l'Ontario, auprès du Père Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats, etc, si bien qu'à son retour au Canada un comité était nommé pour adapter l'Université aux besoins du temps.

"Vingt ans plus tard, ajoutait-il, *je regarde en arrière et je constate avec émerveillement la réalisation de ce rêve impossible que nous entretenions au début des années '60. Le but est demeuré le même, mais les chemins ont été autres, et la vitesse qu'on entrevoyait comme devant être plus lente s'accentua au contraire".*

Le Père Roger Guindon, o.m.i. succéda à Monseigneur Légaré comme recteur en 1964. Il lui revient de concrétiser le rêve qu'avait eu son prédécesseur. Après ses vingt ans de rectorat on peut maintenant constater toute une série d'immeubles qui abritent tout près de la Colline du Parlement canadien les diverses facultés qui composent régulièrement le campus d'une grande Université.

Le premier juillet, le Père Guindon remettait les clefs de son bureau de Recteur à son successeur, monsieur Antonio D'Iorio, jusqu'à présent son bras droit comme vice-recteur.

Les Oblats de Marie-Immaculée laissaient en d'autres mains une oeuvre qu'ils avaient fondée et dirigée depuis 138 ans.



Mgr. Henri Légaré.

Le comité de l'ACFA de Grande Prairie rapporte un 3e prix

Par Marguerite Audet

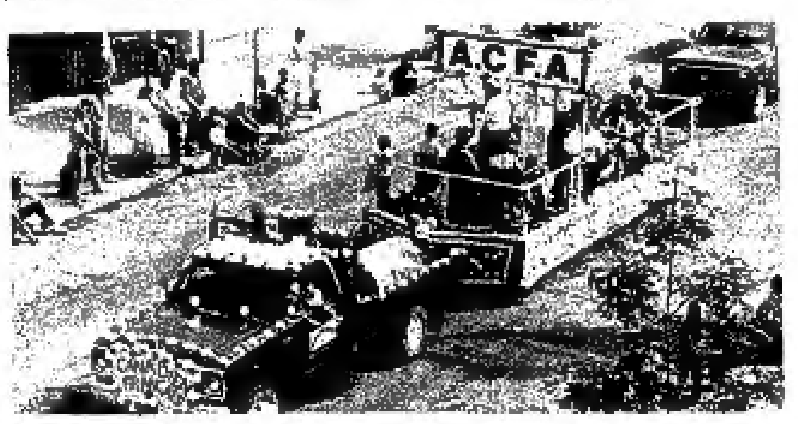
Le comité de l'Association Canadienne-française de l'Alberta de Grande Prairie, sont très fière d'avoir rapporté le 3e prix dans la catégorie culturelle, pour leurs char allégorique à la parade de la foire agricole de Grande Prairie le 6 août 1984. Il y avait 110 entrées de toutes sortes de catégorie. C'était une très belle parade.

Le comité désire remercier sincèrement tous les volontaires qui se sont dévoués pour aider à réaliser ce succès. Un remerciement spécial à Mme Antoinette Cloutier qui était en charge des décorations, (plus de 5 mille fleurs faites à la main et posées sur la bordure), aussi à M. Richard Cloutier pour avoir fourni le camion et la baladeuse pour la parade. Il ne faut pas oublier ceux qui ont aidé à faire des fleurs, à décorer, et ceux qui étaient sur le char allégorique durant la parade.

Notre thème était, "Une soirée de famille", avec (grand-papa et grand-maman) M. et Mme Léopold Lafleur, (et quatre générations de descendants) Pierre Cloutier, Aline Bouchard, August Audet, Yvonne Robinson, Esther et Jeanne Nadeau, Marcel et Jeannette Lafleur, Denise Lafleur, Claire Lyonnais, Rhéa Lagacé, Brian et Claire Riley, Pauline Lafleur, Dave, Lucille, Nicolas et Dominique Robinson; Pierrette, Gilbert, Alain et Angeline Boisvert, Nicole et Joanne Cloutier, Erin Lynch, Guy Cloutier et Audrey Mazurkewich.

Les musiciens - Marguerite Audet, Paul Marceau et Laurette Cissell, et les danseurs - Réginal et Joyce Juneau, Paulette Cloutier et Daniel Audet, aussi il ne faut pas oublier notre "petit bonhomme de bois" qui dansait avec beaucoup d'entrain, avec l'aide de Roland Lafleur.

Nous avons tous fait un bon effort et maintenant nous avons qu'à essayer pour un meilleur prix l'an prochain. Avec la co-opération que nous recevons de nos volontaires à Grande Prairie, nous ne pouvons qu'améliorer. Encore un grand merci à tous.





Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

A propos des dépenses gouvernementales...

Je dois réellement m'excuser auprès de la population albertaine. J'ai commis un acte assez épouvantable en fin de semaine et vous devriez me châtier en conséquence. Imaginez-vous que j'ai pris quelques morceaux de métal, communément appelés "bâtons de golf;; et que j'ai frappé à grands coups dans le fonds du patrimoine. Bien oui, il ne reste plus que quelques 13.5 milliards de dollars dans ce fonds, puisque j'ai pris l'initiative de labourer les trappes de sable du terrain de golf de Kananaskis à deux reprises.

Comme cette chronique est lue par des profanes et des adeptes, je vais vous entretenir des deux facettes. Premièrement, si vous êtes un golfeur, vous vous devez de prendre le temps d'essayer les deux parcours offerts. Les allées et les verts sont très bien entretenus et les parcours offrent des défis assez intéressants, dont le plus grand demeure de rester sur le terrain. Deuxièmement, pour les profanes, le point de vue est absolument fantastique.

Plusieurs personnes ont ouvertement critiqué la décision du gouvernement d'investir les quelques dix millions de dollars nécessaires à la construction de cette merveille. A ceux-ci, je répondrai que la décision en valait la peine. En plus d'être fort rentable (j'ai calculé quelques $8000 par jour) il permet de décongestionner le parcours de Banff. Et puisqu'on parle de Banff, je peux vous affirmer que les trappes de Kananaskis sont plus plaisantes à jouer à cause des $345,000 investis dans la silice de Colombie-Britannique.

Où il faut cependant lancer la pierre aux dirigeants de la province, c'est lorsque l'on constate que bien peu d'argent a été investi aux alentours du dit terrain de golf. Si on espérait attirer les américains et leurs gros sous dans des tournois disputés à Kananaskis, on a manqué le bateau, puisqu'il n'y a aucun hôtel de première classe dans cette région perdue. Et en plus, si on regarde la configuration du terrain, il est probable que les joueurs eux-mêmes refuseraient de jouer en cet endroit à cause des trop grandes difficultés du parcours. Ça, c'est l'opinion de mon ami monsieur Fillion qui, soit dit en passant, est passé de golfeur à amateur comme la majorité d'entre nous en fin de semaine, ayant à avouer des pointages supérieurs à 90 à deux reprises. Mais passons...

Autre point que je trouve dommage, est le fait que ce terrain ne dessert, de façon pratique, que la région de Calgary. Quitter Edmonton pour s'y rendre pour seulement une ronde est quasi-impensable et croyez-moi lorsque je vous dis que le retour est encore plus insupportable. Remarquez, le charme du parcours est en partie due aux Rocheuses et lorsque je regarde dehors, je ne vois pas beaucoup de montagnes aux alentours...

Je vous conseille donc fortement de relever le défi qu'offre ce terrain de golf et de vous payer une belle fin de semaine. Il est probable que vous fracasserez vos bâtons en frustrations plutôt que de fracasser des records et que votre ego sera meurtri. Mais il en vaut la peine d'essayer. Et pour ce qui a trait au sable que j'ai retiré des trappes, j'ai amplement compensé en laissant une bonne demi-douzaine de balles dans les nombreux trous d'eau qui sont à première vue disposés de façon à améliorer la beauté du terrain...

Et puis si vous désirez rajouter à votre partie de plaisir, je peux vous recommander les amis avec lesquels j'ai passé la fin de semaine, y compris monsieur Fillion.

Bonne Semaine!



Maison mobile à vendre, 2 chambres à coucher. Tél. 468-1442.

A vendre résidentiel et commercial chalet face au lac situé à Mulhurst Pigeon Lake, environ 50 milles d'Edmonton. $70,000. Appelez 389-3949.

A vendre une roulotte 1975 Fleet Crest 18 pieds. Demande 3500$ ou meilleur offre. Pour plus amples renseignements: 488-9478.

Maison à vendre par le propriétaire 1,300 pieds carrés sous-sol fini avec foyer et sauna idéal pour famille avec enfants, 8931 - 145e rue. Tél: 483-1622.

Four micro-ondes à vendre. État neuf. 250$ Contactez Flore 481-2701. Après 3 heures.

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2696.

DIVERS

Maman d'expérience ne fumant pas aimerait s'occuper de bébés naissants allant jusqu'à 4 ou 5 ans à partir de septembre. Situé dans Parkview. Composez le 484-7109.

Besoin de filles pour travailler dans une maison privée. Pour plus de renseignements 481-7777 demandez Brigitte.

Etudiante du conservatoire de Toronto donnera des cours (privés ou en classe) de piano et/ou de théorie. Tous les niveaux sont la bienvenue. Pour de plus amples renseignements appeler Emmy à 488-1779.

Leçon de piano excellente méthode pianistique pour tous les âges de 6 ans et plus. Signalez 482-3233 et donnez-nous votre numéro de téléphone.

A vendre - aspirateur Advance Low Boy Commercial. Demande 125$ 488-9478.

Cartes d'affaires et Professionnelles...

Grand rassemblement des Déry dans l'ouest

Ils étaient venus de tous les coins de l'Amérique du Nord pour marquer un événement historique au Canada. En effet plus de 500 personnes se sont rencontrés à Trois Rivières, P.Q. le 2 juillet 1983 pour célébrer le tricentenaire de l'arrivée de la permière famille Déry au Canada. C'est bien en 1669 que Nicolas d'Héry arrive de France avec son épouse Elisabeth Bertrand et leur fils Maurice. Ils s'établirent à Bourg-Royal, petit village faisant partie de Charlesbourg à Québec. Les descendants de Maurice Déry se sont principalement multipliés dans les régions de Québec, Champlain, Lotbinière, Montréal, La Mauricie, l'Outaouais, l'Abitibi et aussi dans l'ouest Canadien.

C'est à ce moment que la présente histoire commence. La famille Déry a contribué beaucoup à bâtir l'ouest canadien. C'est vers les années 1909 - 1910 où les premiers Déry arrivèrent en Alberta. Deux branches de cette même famille sont arrivés à peu près en même temps; Arthur Déry et Joseph Déry. Ces deux familles, une établie dans la région de Bonnyville et l'autre à Cold Lake, ont été des familles pionnières en Alberta.

Les descendants de ces deux familles ont eu la bonne idée de se réunir cet été et, de marquer d'une façon spéciale l'arrivée des Déry dans l'ouest.

Ce fut le cas à Cold Lake samedi le 4 août dernier où environ 200 membres de la famille Déry se sont rencontrés pour fêter et renouer les liens d'amitié et de parenté. Pour plusieurs d'entre eux les distances avaient empêché les rencontres. Le comité organisateur de la fête avait préparé toute une série d'activités pour l'occasion.

La fête a commencé à 15 heures avec la célébration eucharistique dans l'église St-Dominique de Cold Lake. Monseigneur Raymond Roy, évêque du diocèse de St-Paul, présidait la cérémonie. Concélébraient avec lui les abbés Marcel Croteau (Cold Lake), Rosarie Simard (Bonnyville) et Maurice Déry qui était venu de Ste Hyacinthe, P.Q. spécialement pour être de la fête.

Après la messe les convives se sont réunis à l'école St-Dominique pour la réception et le banquet. Les gens ont profité du temps avant le repas pour échanger et ré-établir les liens de parenté. Parmi les gens, on remarquait des familles de la Colombie Britannique, de la Saskatchewan, du Québec et de l'Alberta.

L'honorable Ernie Isley, député de Bonnyville et ministre de la main-d'oeuvre au sein du gouvernement provincial était présent. Il ne faudrait pas oublier les chers pionniers qui sont encore parmi nous; Wilfred Déry et Cécile Lirette (née Déry) fils et fille de Joseph Déry et Clément Déry fils d'Arthur Déry.

M. l'abbé Maurice Déry venu de St-Hyacinthe faisait bien le lien entre la fête de l'en passé au Québec et celle-ci. Il a fait remarqué les liens qui existent encore entre les déry de l'est canadien et ceux de l'ouest.

Lors des Fêtes Tricentenaires au Québec en 1983 les "Déry" ont manifesté le désir d'avoir leur généalogie et de connaître leur histoire. M. Gustave Déry de Montréal a bien voulu entreprendre et réaliser un tel projet. Lui aussi était présent à la fête avec son épouse Noëlla. C'est en effet durant la soirée que Gustave a fait le lancement de son nouveau livre contenant histoire et photos des Déry au Canada.

Tout au long de la fête M. Aimé Déry d'Edmonton agissait comme maître des cérémonies. Durant la soirée des représentants de chaque branche des Déry ont partagé leur histoire généalogique avec les convives. Mme Cécile Lirette et Omer Déry ont repassé la vie de Joseph Déry et ses enfants tandis que Ernest Déry a raconté l'histoire d'Arthur Déry et de sa famille. C'est là qu'on réalise la vie difficile des ces chers bâtisseurs du pays. Aujourd'hui leurs descendants jouissent des fruits de leur labeur.

Après la partie plus sérieuse de la rencontre les gens ont pu danser et s'amuser dans une atmosphère de joie et de gaieté. Cette fête a connu un succès éclatant.



Deux descendants des pionniers Déry, à gauche: M. Clément Déry de Bonnyville, à droite: M. Wilfrid Déry de St-Walburg en Saskatchewan.

M. l'Abbé Maurice Déry est venu de Ste-Hyacinthe, Québec, spécialement pour la fête.



La foule se rassemble dans la salle d'accueil. Ils étaient environ 200 descendants des Déry arrivés au Canada en 1669.



Mme Cécile Lirette (née Déry), pionnière dans l'ouest, est arrivée à Fort Kent en 1911.

Les trois principaux partis politiques répondent aux questions de la FFHQ

Déclaration du président de la FFHQ concernant les réponses des trois partis politiques

La Fédération tient d'abord et avant tout à exprimer sa satisfaction face au fait que les trois principaux partis politiques fédéraux aient répondu au questionnaire que nous leur avions fait parvenir en juillet dernier. Même si les questions linguistiques n'ont pas constitué un enjeu fondamental au cours de la campagne qui s'achève, cette initiative aura à tout le moins permis d'éviter que les considérations d'ordre linguistique soient tout à fait escamotées du débat politique.

Si les trois principaux partis politiques fédéraux ont réitéré leur engagement à assurer le développement et le rayonnement de la langue et de la culture française à travers le pays, il est clair toutefois qu'à certains égards nous nous serions attendus à des engagements plus précis et plus fermes de leur part. Je pense tout particulièrement ici aux moyens à envisager pour assurer le développement des régions où les Francophones hors Québec représentent une forte proportion de la population ou à ceux à mettre en oeuvre pour assurer une participation accrue des Francophones aux professions liées à la médecine, à la technologie, au génie et aux finances.

Il convient de noter par contre que pour certaines questions, l'on dénote une ouverture de plus en plus grande face à certaines revendications que nous exprimons depuis longtemps.

Je pense ici à la question de la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les minorités linguistiques de langue officielle. Les libéraux et les néo-démocrates appuient explicitement cette idée pendant que les conservateurs conviennent d'en étudier le bien fondé. Il nous apparaît tout à fait approprié que des questions aussi importantes pour l'unité du pays que les droits des minorités de langue officielle soient abordées dans le cadre de ces forums privilégiés d'échanges et de discussions que constituent les conférences fédérales-provinciales.

Eu égard à la Loi sur les langues officielles, nous trouvons intéressante l'idée exprimée par le N.P.D. d'étendre les pouvoirs consentis au Commissaire aux langues officielles tout comme celle exprimée par les Conservateurs de rendre plus claire les dispositions de la Loi qui s'appliquent aux sociétés de la Couronne et à leurs filiales, ainsi qu'aux entreprises mixtes.

Pour ce qui est de la question relative aux mesures incitatives à élaborer pour aider les provinces à accroître le niveau des services en langues française dans les domaines de la justice, des services sociaux et de santé ainsi que de l'enseignement post-secondaire, les réponses exprimées par les trois partis nous permettent de présumer que ces questions seront abordées et discutées dans le cadre d'éventuelles rencontres fédérales-provinciales.

Au niveau des soins hospitaliers, l'étude actuellement en cours en Ontario sur les besoins des services en français dans ce secteur, devrait être étendu à l'échelle du pays de façon à mieux connaître les besoins des Francophones et corriger les lacunes existantes.

En définitive, la Fédération trouve particulièrement intéressant l'ensemble des réponses et des prises de position exprimées par les trois principaux partis. Ces réponses nous donnent des indications relativement claires sur les interventions que nous devons continuer à faire auprès des libéraux, des conservateurs et des néo-démocrates pour améliorer la situation des Francophones hors Québec.

Quelles mesures incitatives favoriseriez-vous pour aider les provinces à accroître le niveau de services en langues françaises, en particulier dans les domaines de la justice, des services sociaux et de santé ainsi que de l'enseignement post-secondaire?

Les gouvernements libéraux, tout en respectant les sphères de compétences des provinces ont, depuis une quinzaine d'années, constamment incité les gouvernements provinciaux à accroître le niveau de service qu'ils offrent dans la langue de leur minorité linguistique. Il a exercé cette influence, d'abord en donnant un appui financier soutenu aux associations porte-parole des communautés de langue officielle afin qu'elles revendiquent des services adéquats dans toutes les sphères d'activités qui peuvent influer sur leur spécificité culturelle. Elle s'est fait sentir aussi en mettant à leur disposition tant son expertise en matière linguistique que son aide technique et financière. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens. Le gouvernement libéral, par exemple, a consacré, depuis 1981, près de 4 millions de dollars à l'administration de la justice dans les deux langues officielles au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. En 1984, 44,100$ ont été consacré à une étude de besoins de services en français dans 9 hôpitaux ontariens afin d'améliorer le niveau et la qualité des services hospitaliers offerts aux francophones de cette province. Losque terminée, cette étude devrait avoir passé en revue en trois ans le niveau de service en français offert par 30 hôpitaux ontariens.

Pour ce qui est de l'enseignement, le gouvernement libéral vient de conclure avec chaque province et territoire une nouvelle entente bilatérale de trois ans sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement des deux langues officielles comme langue seconde.

Au cours de la période visée par les nouvelles ententes, soit de 1983-1984 à 1985-1986 inclusivement, plus de 600 millions de dollars seront versés aux provinces et territoires afin de les aider à consolider et à développer davantage les programmes de langues officielles dans l'enseignement à tous les paliers du système d'éducation, y compris le postsecondaire. En 1983-84, 180 millions de dollars furent ainsi versés aux provinces et territoires, ce qui représente une augmentation de 15 millions de dollars par rapport aux fonds accordés l'an dernier et des augmentations de 6 pour cent sont prévues pour cette année et l'an prochain.

Il est également à noter que ces nouvelles ententes représentent une grande amélioration par rapport aux anciennes dans la mesure où elles contiennent des dispositions assurent l'imputabilité et l'identification séparée des fonds octroyés au titre de l'enseignement dans la langue de la minorité et celui de la langue seconde.

À titre d'exemples d'appui du gouvernement canadien apporté au niveau postsecondaire, et en outre celui au titre du maintien de programmes, sont les nombreux projets de développement financés à l'université de Moncton (programme d'administration publique, école de droit, établissement du campus sud-est), l'université Sainte-Anne (programmes d'informatique et d'administration des affaires), Collège universitaire de Saint-Boniface (programmes d'informatique) et la Faculté St-Jean (centre de formation des enseignants) et la mise sur pied de nouveaux cours à l'université d'Ottawa ainsi qu'à d'autres établissements postsecondaires en Ontario.

Dans les cas où le fait de fournir des services dans leur langue aux membres de groupes minoritaires de langue officielle entraîne des dépenses supplémentaires, un gouvernement fédéral progressiste-conservateur serait disposé à discuter avec les autorités de la province en cause pour aider à financer le coût de ces services.



M. Brian Mulroney, chef du parti progressiste-conservateur.

Les Néo-démocrates appuient l'octroi aux provinces par le gouvernement fédéral de fonds équivalant aux sommes affectées par les gouvernements provinciaux à la prestation de services juridiques et sociaux aux francophones dans leur propre langue. En ce qui concerne les domaines comme la santé et l'éducation lesquels ont subi des coupures au niveau des paiements de transferts sous les Libéraux, il faut d'abord rétablir le financement adéquat. Les Néo-démocrates appuient la création d'une législation assurant que les fonds octroyés par le fédéral pour l'éducation sont véritablement dépensés pour l'éducation.

Seriez-vous favorable à la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités de la langue officielle au Canada et si oui, quel serait l'ordre du jour d'une telle conférence?

Le prochain gouvernement libéral favorisera les échanges et les discussions avec les provinces en ce domaine. Nous sommes d'accord avec le principe d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités de langue officielle. Il est important d'insister sur la collaboration entre les divers gouvernements en ce domaine et l'ordre du jour devra être discuté et négocié avec ces gouvernements. Cependant, nous pouvons envisager que des thèmes, tels l'éducation, la justice, la santé et la vie économique des communautés, pourraient être retenus pour cette conférence.

Le Parti PC et moi-même sommes fermement résolus à appuyer en permanence les droits linguistiques des minorités et l'amélioration des relations fédérales-provinciales. Votre question concernant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits linguistiques des minorités fera l'objet d'une étude plus poussée.

Oui, nous sommes en faveur d'une conférence fédérale-provinciale pour promouvoir et mettre en valeur les droits des minorités de langue officielle. Le nouveau parti démocratique consulterait des minorités de langue officielle. Le Nouveau Parti Démocratique consulterait des groupes comme la Fédération pour élaborer un ordre du jour complet.

Les trois principaux partis politiques répondent aux questions de la FFHQ

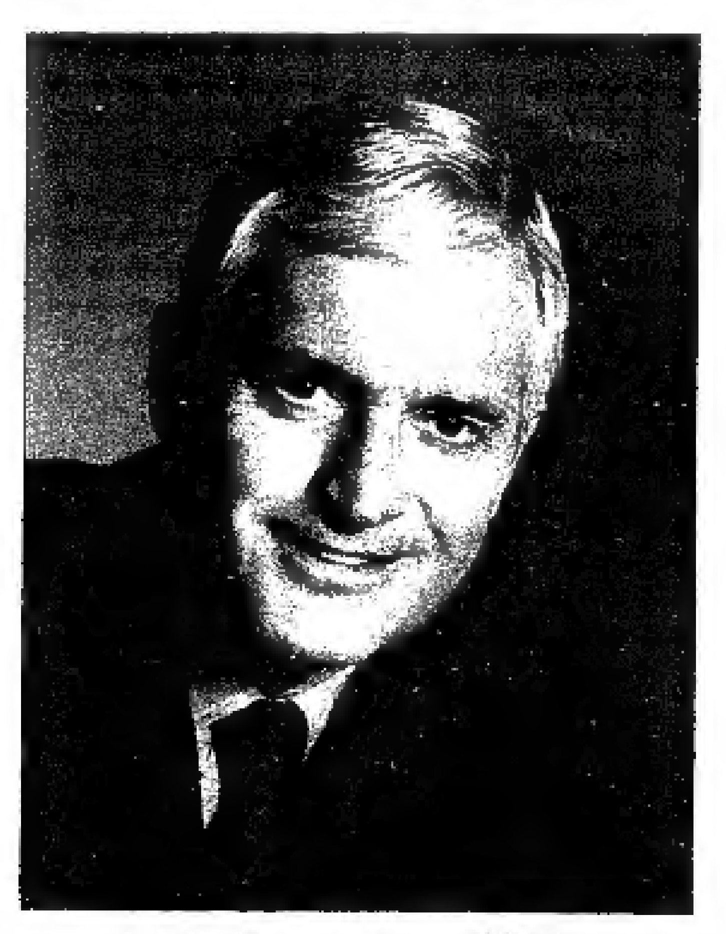
Quelles modifications jugez-vous nécessaire d'apporter à la Loi sur les langues officielles? Quelles mesures prendriez-vous pour relancer la réforme linguistique au sein de l'appareil fédéral? Comment réorienteriez-vous les ressources disponibles vers le développement des communautés de langue officielle.

Le parti libéral se réjouit que l'essentiel de la Loi sur les langues officielles soit incorporé dans la Charte des droits et libertés. Le Comité mixte spécial a déposé, en 1983, un rapport dans lequel il faisait état des modifications qu'il souhaitait voir apportées à la loi. Le gouvernement et le Comité ne sont pas entièrement tombé d'accord sur la nécessité d'une mise au point de la législation. Pour l'essentiel, le gouvernement estime que la Charte des droits offre les outils nécessaires.

Le gouvernement libéral a tout de même réaffirmé ses engagements à l'égard de divers points clés: droits linguistiques exécutoires, garanties touchant la langue de travail pour les fonctionnaires, principe d'une participation équitable pour les deux communautés de langue officielle dans l'administration fédérale.

Quant à la réforme linguistique au sein de l'appareil fédéral, elle en est à la phase de consolidation. Le Conseil du Trésor, en 1983, s'est déplacé pour rencontrer les administrateurs régionaux et les représentants des collectivités minoritaires afin de promouvoir le rapprochement des intervenants. Concurremment, le Conseil du Trésor s'employait à décentraliser l'administration du programme de langues officielles dans les ministères et à fusionner l'aspect "langues officielles" aux fonctions courantes dévolues aux gestionnaires d'un ministère afin d'éviter la multiplication des spécialistes.

D'autre part, nous défendons sans réserve le principe selon lequel les Canadiens ont le droit de communiquer avec leur gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix. Dans le cadre de sa politique de services au public dans les deux langues officielles, le gouvernement libéral mettra à nouveau l'accent dans son redéploiement de ressources sur l'importance d'une offre active de services dans la langue de la minorité allant jusqu'à considérer l'hypothèse de lier la prime au bilinguisme tel que le suggérait le Commissaire aux langues officielles aux fonctions de service au public dans les deux langues officielles.



M. John Turner, chef du parti libéral.

Le gouvernement libéral a rejeté ou mis sur les tablettes beaucoup des recommandations formulées par le comité parlementaire et par le Commissaire aux langues officielles. Il est important de noter que l'ancien premier ministre, M. Trudeau, a justifié cette position par les arguments suivants:

a) Il a déclaré que les garanties énoncées par la Charte des droits et libertés remplacent avantageusement certaines mesures proposées; et
b) il a fait allusion à des "problèmes juridiques" que certaines autres recommandations pourraient créer.

Un gouvernement PC examinerait attentivement ces hypothèses, et nous demanderions l'avis de nos propres conseillers juridiques avant de nous engager plus avant à l'égard de mesures législatives précises. Cependant, nous reconnaissons sans équivoque la nécessité d'améliorer constamment le programme des langues officielles afin de garantir la justice, l'impartialité et l'efficacité dans le domaine linguistique.

Nous chercherions notamment à atteindre les objectifs suivants, que ce soit par des modifications à la loi, par des règlements ou par des directives:

1. trouver une formule acceptable pour remplacer les districts bilingues prévus par la loi adoptée en 1969, lesquels se sont révélés impraticables et n'ont donc jamais été mis en vigueur. Comme le Comité le proposait, les formules "là où le nombre le justifie" et/ou "là où il y a une demande suffisante" devraient être envisagées à titre de critères possibles pour déterminer les endroits où les services du gouvernement fédéral doivent être disponibles dans les deux langues officielles.
2. définir plus clairement le droit des fonctionnaires de s'acquitter de leurs tâches dans la langue officielle de leur choix, sous réserve des droits prioritaires du public, comme il est énoncé dans la Loi sur les langues officielles au chapitre de la prestation des services.
3. rendre plus claires les dispositions de la Loi qui s'appliquent aux sociétés de la Couronne et à leurs filiales, ainsi qu'aux entreprises mixtes, afin que ces dispositions soient applicables en pratique et pleinement conformes à l'esprit de la Loi sur les langues officielles.
4. ajouter à la Loi une stipulation, dans l'esprit de la Charte des droits et des libertés, visant à reconnaître et à encourager la préservation et l'usage des langues "ethniques" autres que les deux langues officielles et qui font partie de notre patrimoine culturel.
5. utiliser le Comité parlementaire comme tribune, d'abord pour obliger le Commissaire aux langues officielles, le gouvernement et les organismes gouvernementaux à rendre compte de l'application des lois et règlements dans le domaine linguistique; et ensuite pour permettre au grand public d'exprimer ses vues sur les questions linguistiques, pour résoudre les conflits, et pour réaliser le consensus dans cet aspect vital de notre vie nationale.

Le Nouveau Parti Démocratique appuie les recommandations du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les langues officielles, parues dans le rapport de 1983, y compris:

- augmenter les pouvoir accordés au commissaire aux langues officielles;
- accorder la pré-éminence de la loi sur les langues officielles sur les autres lois fédérales;
- accorder le droit aux fonctionnaires fédéraux de travailler dans la langue de leur choix;
- Abolir le système de districts bilingues et offrir la prestation de services dans la langue de la minorité là où le nombre le justifie;
- rendre les sociétés de la Couronne et leurs filiales sujettes à la loi sur les langues officielles.



M. Ed Broadbent, chef du parti néo-démocrate.

Quelles mesures envisageriez-vous pour obliger les ministères fédéraux à vocation économique à élaborer des programmes de développement spécifiques pour ces régions?

Le développement des régions moins favorisées passe par la mise en valeur de leurs ressources humaines et de leur potentiel économique. Le gouvernement libéral est déjà passé à l'action. En juin 1983, il a fait adopter un programme de développement industriel et régional qui permettra à toutes les régions du Canada de se prévaloir d'un programme régional d'aide aux industries. L'indice de développement permet de mesurer de façon exacte et objective le besoin relatif d'aide industrielle des différentes régions. L'indice permet également de mesurer le niveau d'emploi et de revenu à l'aide de statistiques appliquées uniformément à l'échelle nationale pour la plus petite région pour laquelle des statistiques sont présentement compilées, soit la division de recensement. En plus des conditions d'emploi et du niveau des revenus au sein de la division de recensement, l'indice tient compte de la capacité financière de la province concernée. Grâce à l'indice de développement les différentes régions du Canada sont divisées en quatre éconogroupes qui correspondent à des niveaux d'aide différents.

Par ailleurs, la plupart des régions moins favorisées doivent compter pour leur développement sur un renforcement des petites et moyennes entreprises. Le Parti libéral vient de proposer des mesures destinées à accroître l'accessibilité de l'aide et de l'information gouvernementale et à diminuer sensiblement les tracasseries administratives au niveau de l'impôt.

Le Parti progressiste-conservateur du Canada a pour politique de confier au ministère de l'Expansion industrielle et régionale le mandat législatif clair et précis de promouvoir le développement économique dans les régions les moins développées au Canada, et de faire en sorte que les fonds consacrés au développement régional soient attribués en priorité aux régions où l'écart par rapport aux normes nationales est le plus flagrant.

Les Néo-démocrates sont en faveur d'un développement économique axé sur les gens. Beaucoup de nos politiques économiques bénéficieraient aux régions du Canada économiquement défavorisées, y compris celles où la présence francophone est grande. Ces politiques comprennent:

- des taux d'intérêt plus bas pour les petites entreprises (en modifiant la loi sur les banques pour assurer que les petites entreprises ont accès à des taux d'intérêt comparables à ceux offerts aux grandes entreprises);
- la banque fédérale de développement devrait offrir plus de capitaux spéculatifs aux petites entreprises et ceci, à des taux plus bas;
- la réforme du régime d'impôts sur le revenu des corporations, de manière à ne pas désavantager les petites entreprises;
- un fonds de diversification spécial pour les villes mono-industrielles;
- un fonds qui fournirait les capitaux d'amorçage pour de nouvelles co-opératives ou pour aider les employés qui veulent acheter une industrie menacée de fermeture;
- un ministre d'Etat aux co-opératives pour aider les co-opératives en leur donnant des conseils en matière de gestion, de mise en marché et de recherche.

Les trois principaux partis politiques répondent aux questions de la FFHQ

Est-ce que le gouvernement fédéral devrait faciliter les recours aux tribunaux afin de faire interpréter certaines dispositions linguistiques de la Charte des droits et libertés. Si oui, quelles mesures d'appui seriez-vous prêts à accorder aux communautés de langue officielle dans leurs démarches juridiques?

Le gouvernement libéral continuera de se battre pour le respect des droits linguistiques fondamentaux. Le programme de contestations judiciaires du Secrétariat d'État fut mis sur pied en février 1978, puis renouvelé en juin 1979, afin d'aider les intervenants dans des causes pouvant servir à créer des précédents en matière de droits linguistiques.

Le 21 décembre 1982, le programme fut mis à jour pour dorénavant s'appliquer au cas d'égalité des langues officielles au Canada et des droits à l'enseignement dans la langue de la minorité, garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

Le but premier du programme demeure le même: chercher à obtenir des tribunaux des décisions qui permettront de mieux clarifier les droits linguistiques garantis par la Constitution. Le programme ainsi élargi, néanmoins s'appliquera toujours à des causes types se rapportant à des lois fédérales ou à des lois provinciales. Le gouvernement libéral s'engage à verser une aide financière lorsque, à son avis, la cause permettra aux tribunaux de clarifier la protection accordée par la Charte dans le cas des droits relatifs aux langues officielles et à l'enseignement dans la langue de la minorité.

Le programme administré par le Secrétariat d'État possède déjà un budget de 150,000$ pour l'année 1983-84. À ce jour, le programme a financé 15 causes dont une à l'Île-du-Prince-Édouard, 6 au Québec, 2 en Ontario, 2 au Manitoba, 1 en Saskatchewan, 2 en Alberta et 1 au Yukon.

Le Parti progressiste-conservateur s'engage à aider financièrement les Canadiens à défendre devant les tribunaux les causes d'importance nationale invoquant la Charte des droits. Cela permettra non seulement d'aider directement les canadiens à faire valoir leurs droits, mais aussi de faire mieux connaître à tous les Canadiens les droits et libertés qui sont garantis par la Charte.

En outre, nous conserverons le Programme de contestation judiciaire actuel, qui vient en aide aux particuliers et groupes cherchant à obtenir une décision des tribunaux sur des points litigieux relatifs aux droits linguistiques aux termes de la Loi constitutionnelle de 1867 et de la Charte des droits et libertés. Nous consulterons les membres des groupes minoritaires et autres personnes intéressées pour s'assurer que le Programme de contestation judiciaire est à la fois bien conçu et efficace.

Oui, il est important que le fédéral continue de fournir l'ade financière pour permettre des démarches juridiques.

Que ferait un gouvernement dirigé par votre parti pour faciliter et inciter la participation des francophones hors Québec à ces professions?

Depuis bientôt quinze ans, le gouvernement libéral a confié au Secrétariat d'État la tâche d'aider les Canadiens de la minorité de langue officielle, où qu'elle se trouve au Canada, à maintenir leur identité propre et à participer au développement du patrimoine linguistique nationale. Le gouvernement libéral a donc, pour ce faire, adopté des mesures qui visent essentiellement le développement des communautés de langue officielle, et la création d'un environnement susceptible de garantir l'égalité de statut des deux langues officielles. Parmi ces mesures on compte la mise sur pied d'un programme spécifiquement destiné aux communautés de langue officielle.

Le Programme des communautés de langue officielle constitue avant tout un cadre d'action respectueux de la réalité politique, culturelle et économique de chaque province. C'est à la lumière de la conjoncture provinciale que se réalisent les interventions tels: l'établissement d'institutions pour les communautés de langue officielle, l'aide aux organismes bénévoles et le support technique. Dans le cadre du développement d'institutions pour les communautés de langue officielle, les projets relatifs à l'éducation postsecondaire, aux télécommunications, à la culture et à la coopération sont privilégiés. De plus, le Programme des communautés de langue officielle, comme par les années passées, a subventionné les organisations nationales, provinciales et communautaires qui revendiquent et promouvoient l'accès à l'éducation, le contrôle par la minorité des services éducatifs, la mise en oeuvre du principe de l'égalité de statut des deux langues officielles, l'accès à des services culturels, de télécommunications, de santé, de sports et de loisir dans la langue de la minorité. Le Secrétariat d'État fournit aussi à ces organismes une aide technique par des prêts de fonctionnaires ou autres spécialistes.

L'objectif du parti libéral est de permettre aux minorités de langue officielle de fonctionner quotidiennement dans la langue officielle de leur choix. Nous sommes toutefois conscients que le statut des langues officielles, et les activités qui en sont des manifestations concrètes, tels l'accès aux services publics, l'enseignement et les soins de santé, varient énormément d'une province à l'autre. C'est pourquoi le gouvernement libéral est prêt à fournir aux provinces désirant ajuster leurs services aux principes constitutionnels en matière de langue officielle une aide technique et financière pour favoriser la réalisation de projets constituant une initiative nouvelle ou un complément à un programme existant afin d'accélérer la prestation de services publics dans les deux langues officielles.

Un gouvernement progressite-conservateur fédéral serait disposé à passer en revue les programmes fédéraux actuels de formation et les ententes bilatérales intervenues avec les provinces dans le domaine de l'éducation afin de voir comment il serait possible d'offrir plus facilement des services d'éducation et de formation en français à l'extérieur du Québec

Le Nouveau Parti Démocratique encouragerait les collèges et universités existants à offrir des cours en français dans des professions-cibles (comme le Génie). Un financement du fédéral devrait aussi encourager les échanges académiques et étudiants avec des institutions post-secondaires au Québec. L'une des priorités du Nouveau Parti Démocratique est de rétablir les niveaux de financement pour l'éducation qui ont été coupés par les Libéraux. Le Nouveau Parti Démocratique chercherait à signer un nouvel accord fédéral-provinciel pour pourvoir des fonds pour l'enseignement de la langue de la minorité et pour donner de nouvelles possibilités d'apprendre le français comme langue seconde. Depuis 1970, les fonds fédéraux affectés à ces fins n'étaient disponibles que de manière provisoire.

De quelles façons croyez-vous que le gouvernement fédéral peut parvenir à harmoniser ses politiques de promotion du bilinguisme et des communautés minoritaires de langue officielle avec la politique visant à favoriser le développement du multiculturalisme?

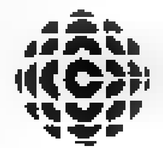
Le Canada a deux langues officielles, mais aucune culture officielle, ce qui n'enlève rien à la richesse de sa vie culturelle. Une plus grande harmonie entre tous les groupes culturels doit être recherchée. La politique des langues officielles du gouvernement du Canada se fonde sur le fait que le Canada est un pays où cohabitent deux principaux groupes linguistiques. Le français et l'anglais sont reconnu langues officielles, afin de permettre à la grande majorité des Canadiens de participer à la vie du pays. Les langues française et anglaise ont un statut officiel en tant que moyen de communications. L'anglais et le français sont, en ce sens, les langues de la vie publique au Canada en plus d'être les véhicules de la culture des deux principaux groupes linguistiques. Les groupes ethniques, en conservant les traits de leur culture originelle, peuvent opter pour l'utilisation de l'anglais ou du français comme langue de participation à la vie publique canadienne. Il importe de leur en faciliter l'apprentissage. Nous voulons, par ailleurs, favoriser également le rayonnement du multiculturalisme, afin que tous les Canadiens puissent en apprécier les diverses facettes.

Le Parti progressite-conservateur croit que la protection et la promotion des traditions et de la culture des deux groupes linguistiques fondateurs du Canada doivent aller de pair avec la reconnaissance du patrimoine multiculturel de notre pays. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire ou même tolérable de rabaisser l'une quelconque des cultures présentes au Canada.

"Il est tout aussi important que ceux qui voient le Canada comme un pays composé de deux groupes linguistique fondateurs comprennent que pour des millions de Canadiens, le multiculturalisme est le passeport qui ouvre la porte à l'égalité, sans égard à l'histoire ou à la taille d'une population. C'est pourquoi je crois que le succès de la promotion de la dualité doit aller de pair avec des mesures concrètes fondées sur la reconnaissance de notre patrimoine culturel."

-Honorable Brian Mulroney, Winnipeg, 29 mars 1984.

Le Nouveau Parti Démocratique ne perçoit pas les politiques des "langues officielles" et du "multi-culturalisme" comme s'excluant l'une et l'autre. Nous croyons qu'elles se mettent en valeur et s'inspirent mutuellement. Un financement adéquat pour tous les groupes et une formation linguistique doivent être fournie de manière à assurer que le bilinguisme n'est pas perçu comme une menace envers l'enseignement d'une troisième langue et vice-versa. Dans le passé, une mauvaise compréhension dans ce domaine a obscurci le fait que dans plusieurs régions du monde, il est courant de parler quatre ou cinq langues. Les collectivités d'immigrants devraient être encouragées à voir des avantages (économiques, sociaux et éducationnels) de conserver leur propre patrimoine culturel et linguistique en plus du français et de l'anglais (plutôt qu'aux dépens de l'une ou l'autre de ces langues).



CBXFT cette semaine

Samedi 1er septembre

09h00 Nils Holgersson
09h30 Remi
10h00 Candy
10h30 L'arche mobile
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers inconnus
13h00 Univer des sports
15h00 D'hier à demain
16h00 Bagatelle
16h30 Une fenêtre sur le monde
17h00 Le monde de Disney
18h00 Téléjournal
18h05 Si on chantait
19h00 Cinéma: La tour infernale
22h30 Téléjournal
22h50 Le régional
23h50 Cinéma: Les grands moyens

Dimanche 2 septembre

09h00 Roquet belles oreilles
09h30 Tom et Jerry
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Baseball des Expos: Los Angeles à Montréal
13h31 Football canadien: Winnipeg à Regina
16h00 Téléjournal
16h15 Film au Téléciné
16h30 Flamengo
17h30 Film d'art
18h30 Magazine de la semaine verte
19h00 Court circuit
19h30 Les beaux dimanches: Si on chantait
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Pavlova
21h45 Les beaux dimanches: Daisy
22h50 Le régional
23h07 Ciné Club: Eve

Lundi 3 septembre

10h00 Animagerie
10h15 Fablio le Magicien
10h30 Vivre ici maintenant
11h00 Rien que pour vous
11h30 Les héritiers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Au coeur du monde
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Ce soir
17h00 Football canadien: Montréal à Hamilton
19h30 Film au téléciné
21h30 Bastringue
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Ainsi va la vie
22h38 Ainsi va la vie
23h33 Les pièges de la mer

Mardi 4 septembre

10h00 Animagerie
10h15 Les Roumps
10h30 Harold Lloyd
11h00 Le vagabond
11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Monsieur
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Micropuce
17h00 Mer du nord et baltique
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 C'est la vie
19h30 Poivre et sel
20h00 Election Fédérale 1984
22h50 Film: TBA

Mercredi 5 septembre

10h00 Animagerie
10h15 Les aventures de l'ours Colargol
10h30 Le temps passé
11h00 Les ateliers
11h30 Lucie la terrible
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Le temps de vivre
15h30 La vie secrète des animaux
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 La chasse aux trésors
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Génie en herbe
19h30 Les grands films: La belle étoile
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Le duel

Jeudi 6 septembre

10h00 Animagerie
10h15 Grisu le petit dragon
10h30 Le temps des choix
11h00 Les ateliers
11h30 Daniel Bertolino
2h00 Première édition
2h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Le monde était plein de couleur
15h30 La vie secrète des animaux
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les aiguillages du rêve
7h00 Télé 6: Les brigades du Tigre
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Baseball: Chicago à Montréal
21h30 Festival international de Jazz à Montréal
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma
23h00 Pas d'orchidées pour Miss Blandish

Vendredi 7 septembre

10h00 Animagerie
10h15 Mon ami Guignol
10h30 Moi aussi je parle français
11h00 Les ateliers
11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Télé-feuilleton: Les grandes aventures de l'Himalaya
15h00 Habitation
15h30 La vie secrète
16h30
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Gaspard et les fantômes
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 A première vue
19h30 Contour
20h00 Hors Série: La chartreuse de Parme
21h00 La cité du Vatican
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Croque la vie

Septembre est le mois de la télévision en famille

(NC) Installeriez-vous un réfrigérateur plein de victuailles et de friandises dans la chambre de vos enfants en les laissant libres de manger ce qui leur plaît, quand ça leur plaît? Probablement pas, déclare Nancy Tolchinsky, adjointe à la recherche au département de technologie de l'éducation de l'université Concordia, à Montréal. Pourtant, c'est ainsi que les parents agissent fréquemment avec la télévision. Ils laissent ces derniers s'installer devant le petit écran aussi souvent qu'ils le désirent. Les repas et les activités familiales sont souvent planifiés en fonction de l'horaire des émissions favorites. Le téléviseur est au centre de la vie familiale.

Le mois de la télévision en famille au Canada a pour but d'inciter les parents et les enseignants à examiner la programmation offerte aux 5.5 millions de jeunes Canadiens et à prendre conscience du nombre d'heures que les enfants passent devant la télévision.

Avec le début d'une nouvelle année scolaire et l'introduction de nouveaux horaires pour les émissions, le moment est bien choisi pour inciter les parents et les enseignants à évaluer la programmation offerte aux enfants, de même que ses effets sur leurs attitudes et leurs processus d'apprentissage. Avec l'expansion rapide des réseaux de câblodistribution et de la télévision payante, et devant la popularité croissante des magnétoscopes, la question des effets de la télévision sur les enfants en bas âge promet de gagner en complexité. Cette considération devrait à elle seule, encourager les parents à se préoccuper des types de programmes que leurs enfants regardent, et à leur servir de guides dans le choix de leurs émissions de télévision.

En Septembre, les stations de télévision et de radio diffuseront des bulletins de nouvelles sur "Votre enfant, la télévision et vous". Le message d'intérêt public de l'IRTE, "Guidez vos enfants dans le choix de leurs émissions de télévision" sera également diffusé sur les ondes de la télévision.

L'Institut de radio-télévision pour enfants est un organisme national sans but lucratif qui se consacre à l'étude du rôle de la télévision dans la vie des enfants canadiens. L'institut a organisé, à l'intention des parents, des ateliers et des colloques sur puissance de la télévision. Il cherche également à favoriser la production d'émissions de qualité pour les enfants. Votre adhésion est la bienvenue. Si vous désirez participer aux activités de l'IRTE ou recevoir son bulletin de nouvelles, veuillez communiquer avec L'Institut de radiotélévision pour enfants, 234 est avenue Eglinton, Suite 405, Toronto, Ontario M4P 1K5. Téléphone (416) 482-032



Francophonie Jeunesse de l'Alberta

est à la recherche d'un(e) Agent de liaison

Tâches

- travailler avec les jeunes de 14 à 25 ans, conseils étudiants, cercles jeunesse, jeunes travailleurs
- faciliter l'implication des jeunes francophones dans le développement de leur communauté et encourager la concertation entre jeunes et adultes dans ce domaine
- travailler en étroite collaboration avec les écoles, les organismes francophones et le Bureau provincial de FJA

Qualifications:

- formation collégiale ou universitaire et expérience pertinente en animation
- excellente maîtrise de la langue française
- connaissance du milieu minoritaire
- posséder un moyen de transport (un atout)

Traitement.

selon les qualifications et l'expérience ($1500 à $2000 mensuel plus bénéfices marginaux).

Durée de l'emploi:

mi-septembre à juin 85.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 10 septembre 84. Les intéressé(e)s sont priés d'expédier leur curriculum vitae à

Daniel LeBlanc, directeur général
FJA
8925 - 82 avenue, pièce 200
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Activités socio-culturelles

Grande innovation Minute Maid en jus d'orange congelé

TORONTO — Le progrès technologique le plus important depuis des années dans le domaine des jus d'orange congelés vient d'être introduit par Minute Maid Canada Inc. Il s'appelle "Jus d'orange à faible acidité" et est maintenant disponible dans les congélateurs des supermarchés à travers le pays.

Le jus d'orange Minute Maid à faible acidité est conçu pour les millions de Canadiens qui doivent restreindre leur consommation d'acide citrique. Il a en plus une caractéristique qui plaît à tous les consommateurs, pas seulement à ceux qui ont un problème d'acide. Les consommateurs découvrent un jus d'orange qui a un goût ultra frais à cause de son niveau plus faible en acide citrique.

"Nous proposons un jus qui diffère du Minute Maid régulier uniquement dans son contenu plus faible en acide citrique et c'est exceptionnel" dit monsieur Peter B. Maran, président de Minute Maid Canada Inc. "Le goût acidulé du jus d'orange vient de l'acide citrique. Le niveau d'acide citrique plus bas offre une alternative qui a un goût naturellement frais tout en conservant sa vitamine C naturelle. Il ne faut pas confondre l'acide citrique avec l'acide ascorbique, autre nom pour la vitamine C.

"La raison pour laquelle nous avons décidé d'introduire un jus d'orange à faible acidité est que des recherches du marché indiquent que dans au moins 23% des foyers, il y a un membre de la famille qui restreint sa consommation de jus d'orange à cause de son contenu en acide citrique," dit Moran. "À cause de son goût frais, il plaît aussi aux consommateurs qui n'ont pas de problème avec l'acidité des aliments. Tout comme notre jus d'orange congelé Minute Maid régulier, il est 100% pur. Absolument rien n'a été ajouté. Toutefois, il a à peu près un tiers de moins d'acide citrique que son équivalent régulier"

Le jus d'orange à faible acidité se trouve dans la partie des jus congelés des supermarchés canadiens depuis le milieu de 1984 et Moran mentionne que la compagnie est enchantée de son accueil. "Les consommateurs disent qu'il a un goût frais remarquable," dit-il. "Nous sommes heureux de pouvoir enfin offrir au consommateur un choix de jus d'orange ayant la même valeur nutritive. C'est un avantage pour ceux qui ne peuvent vraiment pas tolérer l'acide citrique contenu dans la plupart des jus d'orange mais qui veulent en boire à cause de son excellente source d'acide ascorbique (vitamine C)."

Une boîte de 295 ml de jus d'orange Minute Maid à faible acidité se vend entre 1.49$ et 1.99$ et son prix est le même que la boîte de 355 ml de jus d'orange Minute Maid régulier et de celui avec plus de pulpe.

NOUVEAU
100% PUR
Minute Maid
JUS D'ORANGE
CONCENTRÉ CONGELÉ
À FAIBLE ACIDITÉ
GOÛT ULTRA FRAIS

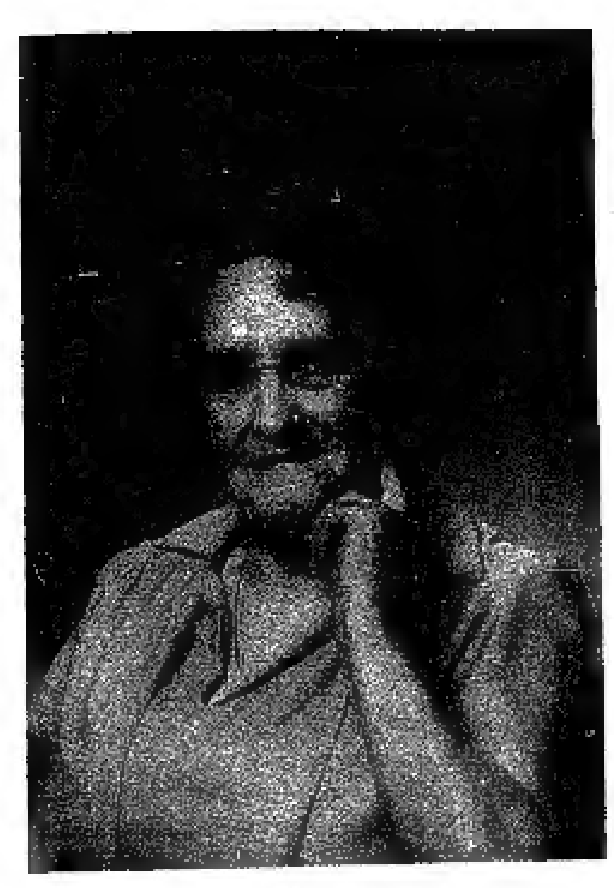
St-Paul:

31 août au 2 sept. Rodéo.

Fort McMurray:

31 août au 3 septembre Festival du bleuet

22 sept. Épluchette de blé d'inde au MacDonald Pavillon à 20 h 00. Disco-mobile. 8$ pour les membres et 10$ pour les non-membres. Pour de plus amples renseignements communiquez au Carrefour 791 7700.



Mme Eva Larocque.

Décès de Mme Eva (Desnoyers) Larocque

A l'hôpital de St-Albert, dimanche, le 12 août, cette incomparable dame, le sourire aux lèvres rendait son âme à son Créateur, ses enfants qui étaient à son chevet récitaient le chapelet, elle était âgée de 93 ans et 3 mois.

Eva Montpellier est née en Ontario, où, elle fit ses études et plus tard devint professeur de français. Après quelques années, elle se rendit en Alberta où après avoir étudié l'anglais, au "Night School", elle continua à se dévouer dans l'enseignement, surtout dans les écoles; Abbée, Tellier, Riopel, et à Legal.

En 1913, elle épouse Henri Desnoyers, d'heureuse mémoire, mort en 1966. De cette union sont nés 10 enfants dont 9 vivent encore; 6 filles et 3 garçons.

Pendant environ 40 ans, cette belle famille vécue sur une ferme non loin de Morinville. Tous les samedis, pendant 30 ans, Mme Desnoyers avec des amis se rendait au marché d'Edmonton afin d'y vendre les produits de la ferme: volailles, légumes, oeufs, crème, beurre, etc... le profit s'ajoutait au budget familliale. De cette journée Mme Desnoyers joignait l'utile à l'agréable.

En 1963, M. et Mme Desnoyers fêtèrent leurs noces d'or entourés de leurs enfants, à la fête se sont ajoutés nombreux parents et amis, tous ensemble nous avons partagés leur bonheur.

Trois ans plus tard M. Desnoyers nous quitta pour un monde meilleur.

Dans les quelques années qui suivirent, Mme Desnoyers, à lasuite d'une sérieuse maladie dû prendre gîte au foyer Youville de St. Albert. C'est dans cette résidence qu'elle contracta alliance avec M. Denis Goulet qui mourût en 1972. M. Georges Larocque, son troisième époux, mourut en 1977. Ils habitaient à ce moment le foyer de Legal.

A la suite de ces événements, Mme (Desnoyers-Goulet) Larocque, déménagea à "Place Heritage", de Morinville où elle y vécut jusqu'à sa mort.

Mme Larocque était bien connue et estimée de tous. Elle laisse le souvenir d'une femme forte selon l'Evangile. Son dévouement envers le prochain fut sans borne; soit pour un service, soit pour tendre la main à un affligé. Etant très active et habile de ses mains, elle employa avantageusement son temps aux travaux de couture et d'artisanat, ceux-ci pouvant servir, soit à ses enfants et leurs familles ou aux nécessiteux.

Vendredi, le 17 août, dans l'historique église de Morinville, avaient lieu ses funérailles au milieu d'une grande assemblée de parents et d'amis, venus rendre un dernier hommage à cette personne très méritante. Ses obsèques, présidées par Mgr. Croteau, assisté de M. l'Abbé Beaupré, Curé de Legal, furent un vrai triomphe. La bannière des dames de Ste-Anne, portée par quelques collègues, a témoigné de son dévouement à sa paroisse.

Dans son homélie, Mgr. Croteau fit ressortir les qualitées exceptionnelles de cette brave chrétienne, surtout son oubli de soi afin de soulager les autres, et par-dessus tout son grand esprit de foi et de prière qui l'a accompagné tout au long de sa longue vie et sans doute lui a mérité une belle place au ciel.

A l'issue de la cérémonie funèbre une foule nombreuse accompagnait la dépouille mortelle au cimetière local de la paroisse St-Jean Baptiste. C'est là qu'elle repose auprès du Père de ses enfants, en attendant la résurrection promise par le Christ mort et ressuscité. Parents et amis se rendirent par la suite à la salle paroissiale où un succulent 'goûter leur était servi.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sr. Thérèse, F.J. d'Edmonton; Gérard, d'Edmonton; Jeanne (Mme Arthur Hébert), Morinville; Jean-Louis, Penticton B.C.; Gertrude (Mme M. Caouette), Barrhead; Denise (Mme T. Pelletier) Morinville; Eugénie Fritz, Castor; Gabriel, St-Albert; Agnès, Stony Plain; 34 petits-enfants; 29 arrière-petits-enfants et un petit-fils d'un arrière-petit-enfant; deux soeurs, Srs. Eugénie et Eulalie Montpellier F.J.

A cette famille, nous offrons nos sincères condoléances et le souvenir dans nos prières.

P.S. Les enfants de la défunte et leurs familles rendent Gloire au Seigneur pour ses Dons à leur mère et remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur chère maman.

Jumelage Edmonton-Québec:

15 étudiants de passage en Alberta

Par Claude Roberto

Echanger Fort Edmonton contre le Château Frontenac, les raffineries d'Esso et les centres d'achats contre les boutiques du vieux Québec... C'est ce qu'a décidé de faire un groupe de jeunes, membres actifs de l'AIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales), dans le cadre d'un échange culturel subventionné par le Secrétariat d'Etat.

Du 19 au 27 août, 15 étudiants de l'Université Laval auront pratiqué leur anglais à Edmonton et du 27 août au 3 septembre, 15 jeunes de l'Université de l'Alberta seront à Québec pour parler français et se familiariser avec la ville. Moyenne d'âge: 22 ans.

"A la fin janvier, l'AIESEC avait son congrès natinal à Waterloo en Ontario et nous avons rencontré nos collègues de Laval," explique Diane, l'une des responsables du projet. "Nous avons alors fait une demande de fonds au Secrétariat d'Etat. Comme condition pour participer au jumelage, il fallait être membre actif de l'AIESEC."

Cette association regroupe une quarantaine d'étudiants à Laval et une centaine, à Edmonton. L'organisme est originaire de Scandinavie. Il est apparu en 1956 dans l'Est du Canada et... a été fondé en 1970 à l'Université de l'Alberta. Evidemment l'échange actuel reçoit l'appui des gouvernements féréral et provinciaux.

Pour l'ouverture officielle lundi le 20 août à Edmonton, on avait invité deux personnalités en sciences commerciales. M. John Grantham, du Ministère du développement régional et industriel, donna un exposé sur l'importance des exportations aux étudiants qui, pour la plupart, sont en administration et en commerce. Et M. Gaston Provencher, conseiller économique au Bureau du Québec à Edmonton, a expliqué le rôle de son organisme et a fait revivre Québec à l'aide d'un film. En quelque sorte, une petite préparation pour les Edmontoniens qui s'envoleront bientôt dans l'Est.

Parks Canada / Parcs Canada

Ministère de l'environnement
Parcs Canada
Avis au public
Appel d'offres
Concession des ports de plaisance de Waskesiu, First Narrows et Hanging Hearts, Parc national Prince-Albert.

Parc Canada souhaite prendre des mesures pour remettre au secteur privé la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois ports de plaisance situés dans le parc national Prince-Albert.

La concession sera accordée pour la période de 1985 à 1994 inclusivement au soumissionnaire qui aura présenté la proposition la plus satisfaisante pour ce qui est des services qui seront offerts au public, des prix qui seront exigés pour ces services de la capacité financière et de la compétence en gestion du soumissionnaire ainsi que des recettes revenant à la Couronne.

Les soumissions devraient être offertes sur la base du pourcentage de revenu anuel brut que le soumissionnaire est prêt à payer à la Couronne.

Tous les soumissionnaires doivent assister à l'inspection de groupe des lieux qui aura lieu à 13 h, heure locale, le mercredi 5 septembre 1984 et qui concernera les exigences en matière d'exploitation ainsi que les installations et le matériel qui seront mis à la disposition des personnes à qui le contrat aura été octroyé. On n'étudiera aucune soumisison provenant d'un particulier, d'une association ou d'une entreprise qui n'est pas accompagnée d'un certificat de visite des lieux signé par le directeur et remis uniquement sur place le jour de la visite de groupe.

Il y aura une réunion d'information dans le bureau du directeur du parc national Prince-Albert, à 10 h le mercredi 5 septembre 1984 où l'on expliquera et clarifiera le présent appel d'offres et où l'on répondra aux quesitons des soumissionnaires.

Les soumissions cachetées et adressées au directeur du parc national Prince-Albert seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le vendredi 28 septembre 1984, pour le privilège d'exploiter et d'entretenir les trois ports de plaisance pour une période de dix (10) ans.

Les soumissions doivent être adressées au:

Directeur
Parcs Canada
Parc national Prince-Albert
Boîte 100
Waskesiu Lake (Saskatchewan)
S0J 2Y0

elles doivent indiquer "Offre pour l'exploitation et l'entretien des trois ports de plaisance du parc national Prince-Albert".

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de sécurité de mille (1000$) dollars sous forme de chèque certifié, de mandat-poste ou d'une traite payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Les dépôts du soumissionnaire choisi sera conservé par le Ministère jusqu'au moment où le soumissionnaire commencera à exploiter la concession et lui sera ensuite remboursé.

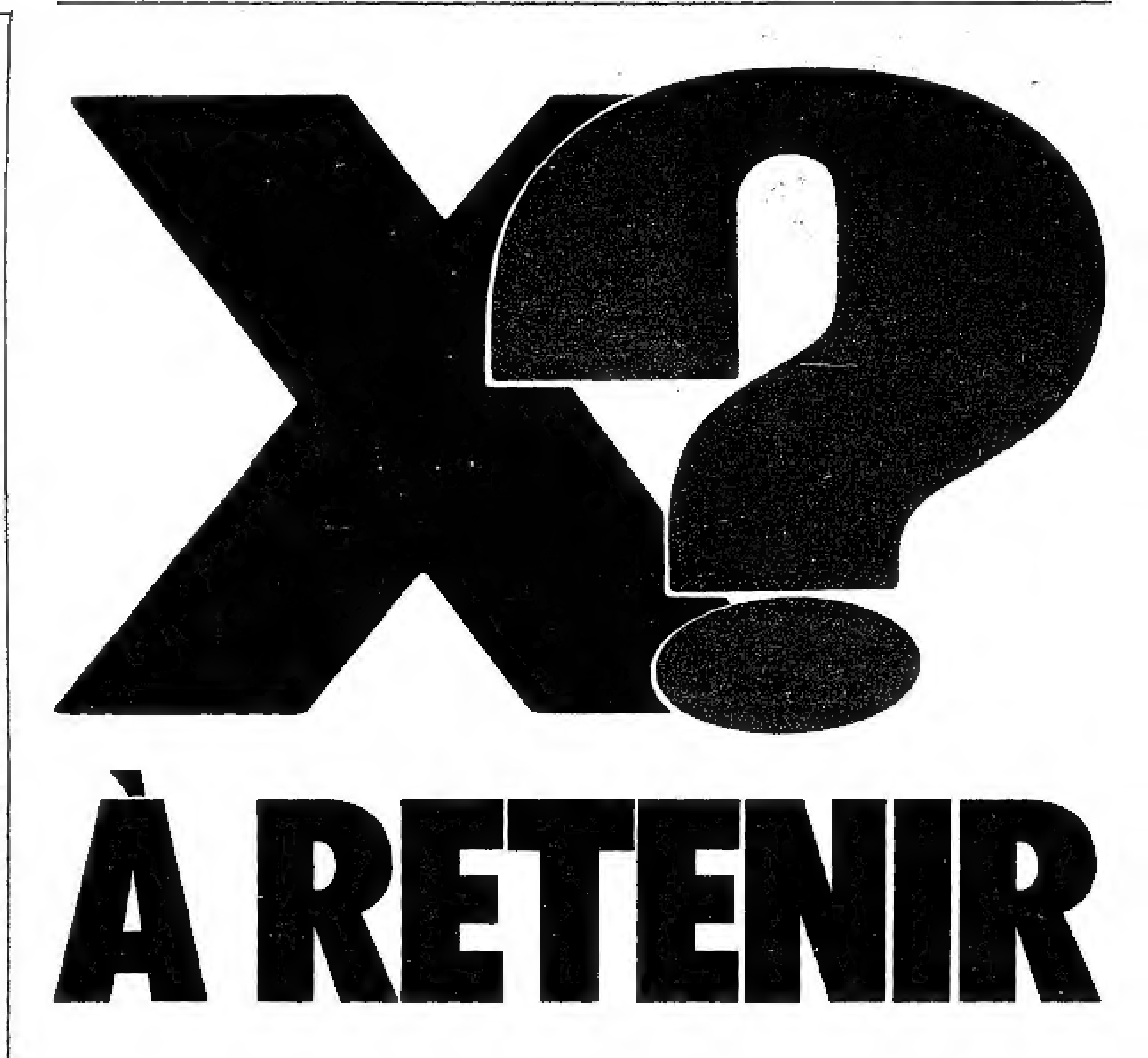
On peut obtenir du directeur, à l'adresse ci-dessus, des détails concernant les installations dont on disposera, le matériel requis, les conditions du contrat que devra signer le soumissionnaire choisi, et la base sur laquelle l'octroi de la concession sera faite. On conseille à toutes les personnes que cela intéresse d'obtenir ces détails; en effet, aucune offre ne sera étudiée si elle n'est pas accompagnée de tous les renseignements requis.

Le Ministère se réserve le droit de rejeter toutes soumission et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région des Prairies
Parcs Canada

Canada

UN MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA



TEMPS ACCORDÉ AUX EMPLOYÉS POUR ALLER VOTER

Si votre nom est sur la liste électorale, vous avez droit de disposer de quatre heures consécutives, pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, pour aller voter le jour de l'élection. Le temps requis doit vous être accordé à la convenance de votre employeur, sans perte de salaire ni sanction.

À noter que les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h.

VENTE ET DISTRIBUTION DE BOISSONS ALCOOLIQUES

Le jour de l'élection, pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, il est interdit de vendre ou de distribuer des boissons alcooliques dans les hôtels, brasseries, tavernes, bars et autres endroits publics.

LE COMMISSAIRE AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Toute infraction à la Loi électorale du Canada doit être signalée au Commissaire aux élections fédérales. Pour fin d'interprétation ou pour porter une infraction à son attention, vous pouvez communiquer avec lui par téléphone, à frais virés, au (613) 993-1527 ou, par écrit, au 440, chemin Coventry, Ottawa (Ontario) K1A 0M6

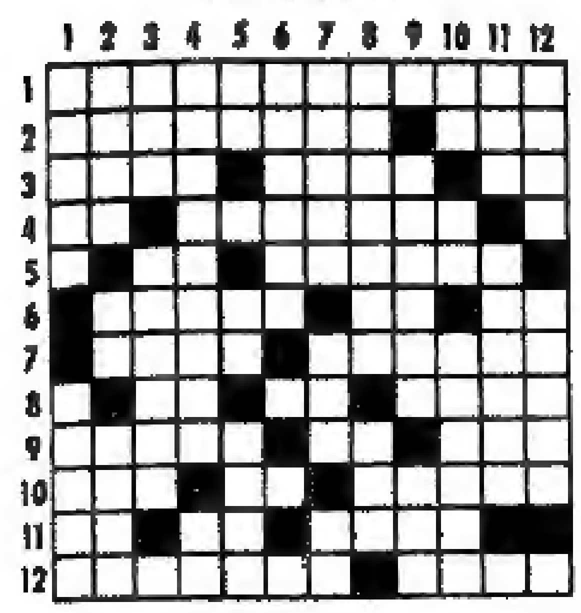
L'ÉLECTION A LIEU LE 4 SEPTEMBRE

ELECTIONS CANADA

UNE AGENCE NON PARTISANE DU PARLEMENT FÉDÉRAL

mots croisés

PROBLEME 5645



1—En Espagne, le corps de conseillers municipaux d'une commune.
2—Seconder. — Anc. ville de Chaldée.
3—Vrai. — Pron. pers. — Dans.
4—Métal précieux. — Ile du Québec.
5—Unit les parties du discours. — Prén. masc.
6—Poils longs et rudes. — Docteur. — Dialecte.
7—Mâles de la poule. — Songeur.
8—Ce qui est dû. — Outil de la couturière. — Train.
9—Inventer. — Du verbe avoir. — Animal domestique.
10—Trois fois. — Dans. — Célèbre recluse canadienne.
11—Marque la situation. — Messieurs. — Sans compagnie.
12—Sept jours. — Vase de bois ou de métal propre à puiser.

VERTICALEMENT

1—Frère de Moïse. — Actions.
2—Fleuve côtier de Belgique. — Centimètre cube. — Attachée au mors du cheval.
3—Banal, pour avoir été trop souvent répété. — Ronger par l'eau.
4—Qui appartient aux contrées riveraines du Nil. — Poss.
5—Consonnes. — Notre-Seigneur. — Fort construit sur l'île de Montréal en 1672.
6—Gros singes.
7—Mélanger. — Roue à gorge d'une poulie. — Pron. pers.
8—Pays. — Espace de terre.
9—Agacé. — Reçus.
10—Lac africain. — Arbre.
11—Assassiné. — Viré.
12—Paré. — Fonder.

mots cachés

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	R	E	N	O	I	T	A	C	I	F	I	T	U	N
2	I	U	C	A	S	T	O	F	A	S	S	I	S	O	A
3	E	O	O	I	E	P	U	U	C	O	T	E	I	S	T
4	R	T	U	S	N	O	S	I	H	A	R	T	N	T	U
5	R	H	T	S	A	S	S	T	A	A	A	N	S	E	R
6	E	U	E	A	T	E	E	E	T	R	V	A	L	N	L
7	T	O	R	N	U	R	R	G	U	A	I	I	D	T	L
8	R	P	A	C	N	I	O	G	T	V	N	T	N	A	L
9	O	A	E	E	E	O	I	N	I	I	F	E	U	T	E
10	P	M	O	C	A	F	S	A	L	V	A	C	C	I	N
11	S	N	O	U	S	E	O	N	I	E	R	A	N	U	T
12	N	E	D	N	F	A	U	O	T	R	T	U	I	N	E
13	A	S	A	I	R	I	C	I	E	O	I	S	M	C	U
14	R	R	O	S	E	S	I	R	E	N	E	E	E	L	R
15	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T	S	R	S	E	N

Achat
ânes
art
assis
astre

Causer
cordes
cote
crimes

Ecoutera

Fier
foire
frais

fuite

Grandir

Lenteur

Naissance
nature
naturelle
nerf
notification
nous

Oncle
ostention
ostentation

Pannes
parties
poser
pourtour

Ravir
raviveront
rois
roses

Souci

Tousser
trahison
traite
traitement
transfiguration
transporter

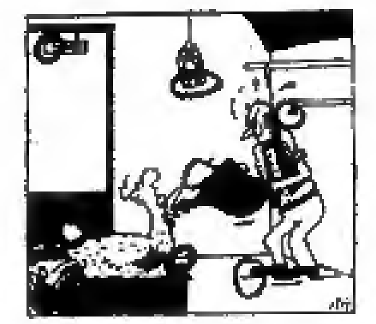
Utilité*

Vaccin

Réponse du no.: TRAGÉDIEN

PROBLEME 5644

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	L	L	I	N	E	■	M	E	R	E
2	■	T	R	O	L	E	■	M	E	T	I	S
3	E	T	I	R	E	R	A	■	T	E	T	E
4	C	A	E	N	■	V	R	A	I	■	E	■
5	■	V	■	E	T	O	I	L	E	S	■	A
6	R	A	T	■	O	S	E	U	R	■	R	I
7	E	■	E	U	■	I	N	N	■	S	A	S
8	C	A	R	N	E	T	S	■	P	A	L	E
9	A	R	M	E	■	E	■	O	■	C	A	R
10	R	■	I	■	P	■	V	I	O	R	N	E
11	D	O	N	A	T	I	E	N	■	E	C	U
12	■	S	E	M	E	R	■	T	E	■	E	X



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Soyez attentif aux conditions qui se préparent autour de vous et qui risquent de creuser un trou dans votre budget. Cependant, laissez-vous vivre mais sans vous lancer dans des extravagances inutiles.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Vous découvrirez peut-être des lacunes dans votre budget. Vous avez la main heureuse et obtenez de très bons résultats. Ne laissez pas l'argent vous brûler les doigts, et n'achetez rien qui ne soit pas tout à fait indispensable.

GÉMEAUX



du 21 mai au 21 juin

Des personnes sur qui vous comptiez éprouvent des difficultés à arrêter une décision définitive concernant votre régime et votre santé. Profitez de la présente période pour vous reposer ou pour enrichir votre esprit.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

N'hésitez pas à vous confier à des personnes réfléchies, au cas où vous auriez besoin d'aide ou de conseils. Leurs idées vous seront précieuses si vous hésitez entre plusieurs projets ou sur leur orientation.

LION



du 23 juillet au 23 août

Résistez au pessimisme qui vous menacera devant l'apparente complication des choses qui se produisent autour de vous. Refusez de vous laisser entraîner dans vos complications.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Vous pourrez marquer ce jour d'un trait rouge à condition d'en profiter pour établir d'avance vos activités du mois. Votre famille s'efforce de vous prouver que la solidarité n'est pas un vain mot.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Les promesses qui vous seront faites seront tenues... même si parfois elles paraissent trop belles pour être crues. Les astres vous rendront moins énergique, moins courageux au travail.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Vous ferez sans doute assez attention et votre prudence vous permettra de faire face aux éventualités. Evitez toujours d'engloutir des sommes trop importantes dans une maison, un terrain ou des travaux de cette nature.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Il est probable que votre conscience professionnelle et votre honnêteté vous vaudront un avantage appréciable. Les nouvelles que vous recevrez vous seront d'une aide précieuse.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Profitez de vos loisirs pour vérifier attentivement l'état de vos ressources. Vous devrez vous occuper de vos amis. D'anciennes et de nouvelles relations vous rendront cette journée très intéressante.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Vous rencontrerez des personnes qui vous intéresseront et des amis anciens et nouveaux. N'hésitez pas à vous confier à des personnes réfléchies, au cas où vous auriez besoin d'aide ou de conseil.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Les idées des autres vous seront précieuses, si vous hésitez entre plusieurs projets ou sur leur orientation. Soyez débrouillard et arrivez à gagner davantage dans vos activités professionnelles.

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 36e rue
Dimanche: 9 h et 10 h 30

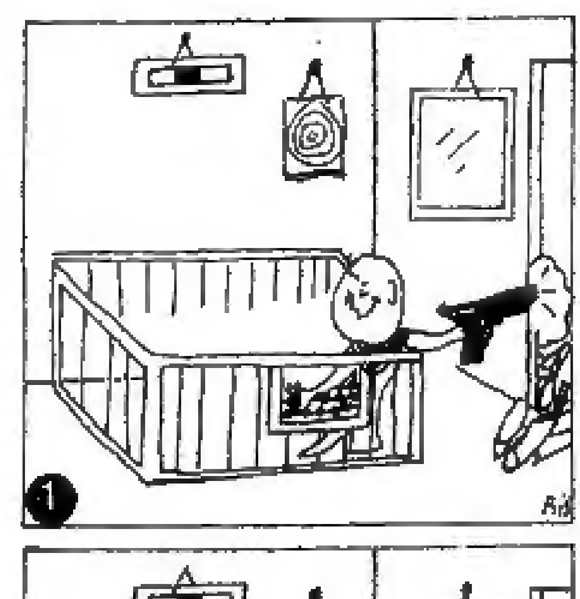
Ste-Anne
16422 - 89A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

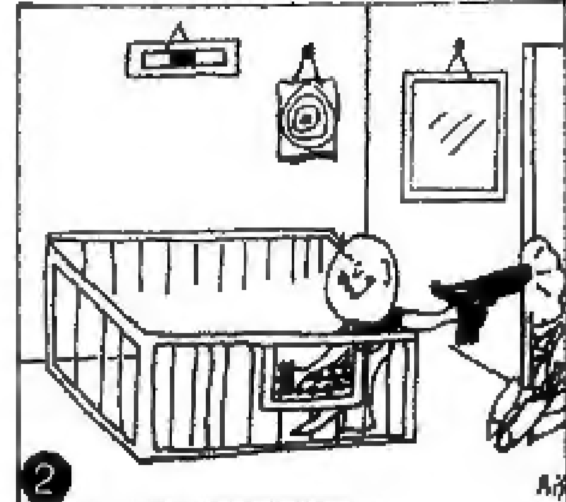
St-Thomas d'Aquin
8700 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous







Les dossiers de l'ACFA

Développement communautaire

"Rien n'est plus difficile à prendre en main, plus dangereux à réaliser ou plus incertain à réussir que la transformation de l'ordre des choses. Car celui qui sera prêt à changer devra affronter l'opposition de ceux qui se sont enrichis sous l'ancien système et sera défendu sans ardeur par ceux qui pourraient être favorables à la nouveauté".

Nicholas Machiavel

Education permanente

Toutes les régionales ont reçu, il y a quelques jours, un questionnaire du Service de l'Education permanente de l'Université d'Ottawa. L'étude que ce service est présentement à effectuer vise à connaître les points de vue des organismes et des communautés sur leurs besoins de formation.

Cette étude est commanditée par le Secrétariat d'Etat et le directeur général de la promotion des langues officielles écrivait à ce sujet: "Je désire faire appel à votre coopération pour assurer le succès de l'exercice. Lorsque ce travail de base sera complété, nous pourrons voir, dans la mesure de nos ressources, quelles sont les grandes priorités et comment nous pouvons y répondre, notre objectif étant toujours d'offrir aux organismes des outils plus nombreux et plus perfectionnés pour augmenter leur efficacité".

A noter que la Faculté Saint-Jean participe pleinement à ce projet.

Communications

Avec la collaboration du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, l'ACFA est à mettre sur pied un intéressant projet en communications écrites. En effet, à partir du 4 septembre prochain, l'ACFA bénéficiera pour la durée d'un an des services de M. Yves Lavertu, diplômé en journalisme de l'Université Laval de Québec.

Une des principales tâches de M. Lavertu consistera à mettre sur pied un réseau complet de correspondants pour le Franco. Les régionales ont déjà été avisées de ce projet et elles sont présentement à la recherche de personnes qui seraient intéressées à collaborer au Franco.

Développement économique

Il y a trois ans, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a publié une intéressante brochure intitulée "Un espace économique à inventer". Certains extraits de cette publication sont de nature à alimenter notre réflexion en préparation pour notre Colloque en développement économique du 27 octobre prochain. En voici quelques-uns:

"Il devient de plus en plus évident que les efforts au plan culturel et éducationnel ne suffisent pas, d'eux-mêmes, à assurer la vitalité, voire la survie, des communautés francophones hors Québec."

"Ce sont les communautés, groupes locaux, les individus qui seuls sont capables de prendre en main leur développement économique".

"En général, les associations et regroupements francophones ne sont pas reconnus pour leur intérêt marqué au développement économique. Ils ont longtemps lutté, et luttent encore, pour obtenir et exercer des droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation en français. Cependant, il faudra que le domaine économique devienne une préoccupation de plus en plus importante pour que les communautés francophones reposent sur des bases fortes et stables".

Consultation et concertation

Récemment, le directeur général de l'ACFA, M. Paul A. Poirier, a communiqué avec les régionales de l'ACFA et plus de 60 organismes franco-albertains dans le but de les inviter à participer à l'établissement des priorités des communautés franco-albertaines pour l'année 1984-85. Les organismes sont invités à retourner leur questionnaire dûment rempli pour le 21 septembre et ils sont également invités à participer à l'importante réunion de consultation et de concertation du 29 septembre.